Nations Unies S/PV.8011



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8011e séance

Mardi 25 juillet 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Tileuberdi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

17-22873 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de Bahreïn, du Bangladesh, du Botswana, du Brésil, du Costa Rica, de Cuba, des Émirats arabes unis, de l'Indonésie, de l'Islande, d'Israël, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, du Maroc, de la Namibie, du Nigéria, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, du Pérou, de Qatar, de la République bolivarienne du Venezuela, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, de la Turquie et du Viet Nam, à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. Mme Joanne Adamson, Chargée d'affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, et S. E. Mme María Rubiales de Chamorro, Vice-Présidente du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Je propose également que le Conseil invite l'observateur de l'État observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, les risques d'escalade et de violences dans la région ne cessent d'augmenter, malgré l'émergence d'un nouvel accord entre un certain nombre de pays sur la nécessité de faire front commun contre le terrorisme et le radicalisme. À l'heure où des sociétés continuent de se fracturer sur la base de raisons ethniques ou religieuses et que des acteurs non étatiques contrôlent toujours de vastes territoires, les récents événements à Jérusalem se font sentir tout le Moyen-Orient. Depuis près d'un siècle, malgré d'innombrables efforts en faveur de la paix, il est un conflit qui n'a pas trouvé de solution. Certains disent qu'il est insoluble. D'autres remettent en question le principe fondamental du consensus international qui devrait nous permettre de le régler. Le conflit israélo-palestinien ne porte pas seulement sur la terre et la paix; il s'agit de deux peuples qui ont tous deux des aspirations nationales légitimes à un État et à la reconnaissance – deux nations dont l'histoire est indissociable et dont l'avenir est à jamais inextricablement lié.

Heureusement, jusqu'à présent, les Israéliens et les Palestiniens n'ont pas cédé à la vague de bouleversements violents qui a déferlé sur la région ces dernières années. Mais un demi-siècle d'occupation a fait des dizaines de milliers de victimes et laissé de profondes séquelles psychologiques des deux côtés. Les événements des 11 derniers jours dans les lieux saints de la vieille ville de Jérusalem ont montré qu'il existe un risque grave d'une escalade dangereuse, un risque de transformer le conflit israélo-palestinien en un conflit religieux et d'entraîner les deux parties dans le tourbillon de la violence avec le reste de la région.

Le 14 juillet, deux policiers israéliens ont été tués par trois assaillants à la porte des Lions, à l'entrée de la sainte esplanade. Les assaillants ont pris la fuite vers l'intérieur de l'enceinte avant d'être abattus par la police. Selon les autorités israéliennes, ils ont lancé l'attaque depuis l'intérieur de l'enceinte. Le Président palestinien a immédiatement condamné l'attaque, alors que le Premier Ministre israélien s'est engagé à défendre et à respecter le statu quo des lieux saints dans la vieille ville de Jérusalem. Invoquant des raisons de sécurité, les autorités israéliennes ont fermé l'enceinte à tous – y compris, pour la première fois depuis 1969, aux musulmans pour la prière du vendredi – et restreint l'accès à la vieille ville afin de sécuriser la zone de

l'attaque, de s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres menaces et de mener une enquête.

Deux jours plus tard, le dimanche 16 juillet, l'enceinte a été rouverte, d'abord pour les fidèles musulmans, puis pour les visiteurs, mais avec des détecteurs de métaux installés à l'extérieur de ses entrées. Le Waqf islamique a immédiatement rejeté cette mesure qui, d'après lui, changeait le statu quo, et appelé les fidèles à ne pas entrer dans l'enceinte en passant par les détecteurs de métaux, mais à prier devant l'entrée et dans les rues de Jérusalem. Les factions palestiniennes ont elles aussi immédiatement dénoncé ces mesures de sécurité. Le Hamas et le Jihad islamique ont publié une déclaration conjointe, mettant en garde qu'il s'agissait d'une ligne rouge qui avait été franchie et que cela conduirait à une escalade. Pour sa part, le Fatah a appelé à « une journée de la colère ».

À compter du 16 juillet, des prières et des manifestations pacifiques ont été organisées à la porte des Lions, suivies d'affrontements avec la police israélienne. La tension est montée d'un cran le vendredi 21 juillet, lorsque le Waqf a annoncé la fermeture de toutes les mosquées de Jérusalem pour les prières du vendredi. En réponse, Israël a interdit l'entrée dans la vieille ville à tous les hommes musulmans de moins de 50 ans. Dans la soirée et le jour suivant, des affrontements meurtriers se sont produits, tuant quatre manifestants palestiniens et faisant des centaines de blessés. Plus tard ce même vendredi, dans une attaque terroriste brutale commise dans la colonie de Halamich en Cisjordanie, trois Israéliens ont été tués chez eux par un Palestinien de 19 ans qui, dans le message qu'il a laissé avant de passer à l'acte, a établi une relation claire entre son geste et les événements de Jérusalem-Est. Dans l'ensemble, les affrontements qui se sont produits depuis le 14 juillet ont tué au moins quatre Palestiniens et en ont blessé plus de 300.

Je demande aujourd'hui aux États Membres de condamner sans équivoque la violence de ces derniers jours. Nos pensées et nos prières doivent aller à toutes les victimes et à leurs familles.

Le 21 juillet, le Président Abbas a annoncé que l'Autorité palestinienne gelait tout contact avec Israël, y compris dans le cadre de la coordination de la sécurité de haut niveau.

Ne nous y trompons pas : si les événements de Jérusalem se déroulent sur quelques centaines de mètres carrés dans la vieille ville, ils touchent des centaines de millions de personnes à travers le monde. C'est pourquoi je me félicite de la décision prise la nuit dernière par le cabinet de sécurité israélien de retirer les détecteurs de métaux, tout en assurant la sécurité des visiteurs et des fidèles dans les lieux saints. J'espère que cette décision conduira à un apaisement des tensions actuelles et permettra le retour des fidèles à la sainte esplanade. Il est prévu que le Président Abbas convoquera la direction palestinienne plus tard ce soir pour discuter de l'évolution de la situation.

Comme nous l'avons vu au cours des 11 derniers jours, il est vital que le statu quo établi à Jérusalem depuis 1967 soit préservé. Reconnaissant le rôle historique et particulier joué par le Royaume hachémite, j'encourage Israël à poursuivre ses contacts intenses avec la Jordanie. Toutes les parties doivent s'abstenir de tout acte de provocation, faire preuve de retenue et mettre un terme définitif à cette crise dans les prochains jours. Dans le cadre de ces efforts, une communication constante avec les autorités religieuses islamiques à Jérusalem et la direction palestinienne peut grandement contribuer à maintenir le calme à Jérusalem-Est et dans le reste de la Cisjordanie occupée.

Alors que cette crise évolue, je voudrais évoquer brièvement ce que nous disent les habitants de Jérusalem-Est, qui ont été pris au piège de ces événements ces dernières semaines. Souvent, ils nous disent que, depuis de nombreuses années, ils ont le sentiment que leur identité religieuse et ethnique est menacée, que leurs moyens de subsistance mêmes dans leur propre ville sont en péril, alors qu'ils vivent sous occupation, et que leurs enfants vivent souvent dans la crainte des opérations de sécurité et de la démolition de maisons. Ils veulent pouvoir prier en paix et vivre dans la sécurité et la liberté. Nombre d'entre eux se sentent seuls. Ils parlent du statut spécial que la résolution 181 (II) de 1947 a conféré à Jérusalem, mais ils voient la réalité autour d'eux. C'est pourquoi ils se tournent souvent vers nous, les Nations Unies, pour nous demander de les protéger. Il est essentiel que toute décision prise au plus haut niveau politique et religieux, pour être viable, prenne en considération les craintes et les espoirs des personnes qui se trouvent sur le terrain.

Jérusalem reste une question relevant du statut final qui doit être décidée et négociée entre les deux parties.

En tant que Puissance occupante, Israël a la responsabilité de respecter les obligations que lui imposent le droit international des droits de l'homme et

le droit international humanitaire, et doit faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines et une escalade de la situation.

Dans le même temps, les dirigeants palestiniens ont la responsabilité d'éviter les déclarations provocatrices qui aggravent encore une situation déjà tendue. À cet égard, je suis particulièrement préoccupé par les déclarations faites ces dernières semaines par certaines factions qui ont cherché à attiser la violence. Ces provocations sont dangereuses, et je demande à tous de les condamner.

Cette crise nous a détournés des vraies tâches à accomplir, à savoir restaurer un processus politique en vue de trouver une solution qui réponde aux aspirations nationales légitimes des Israéliens et des Palestiniens – une solution fondée sur les résolutions de l'ONU et obtenue par le biais de négociations, une solution dont le but ultime est de créer deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Hélas, ces derniers événements se sont produits sur fond d'autres faits nouveaux qui sont intervenus dans le conflit israélo-palestinien. Rien qu'en juillet, des plans pour la construction de plus de 2 300 unités de logement à Jérusalem-Est ont été présentés, soit 30 % de plus que ceux qui ont été présentés durant toute l'année 2016. Il s'agit notamment de quelque 1 600 unités qui créent un bloc de colonies encerclant le nord de Jérusalem-Est. Des plans, qui pourraient impliquer la démolition de maisons palestiniennes, ont également été présentés pour Cheikh Jarrah. Je dois souligner une fois de plus que les activités de peuplement dans les territoires occupés sont illégales au regard du droit international et compromettent les chances de créer une Palestine d'un seul tenant, viable et souveraine.

Sur une note plus positive, quelques mesures constructives, qui sont conformes aux recommandations du rapport du Quatuor pour le Moyen-Orient (S/2016/595, annexe), ont été prises.

Le 10 juillet, un accord intérimaire portant sur l'achat d'électricité a été signé en vue d'alimenter en énergie la première sous-station de Jénine appartenant à des Palestiniens et exploitée par eux. Cela permettra d'accroître l'approvisionnement en électricité dans le nord de la Cisjordanie et aidera l'Autorité palestinienne à prendre le contrôle du secteur de l'énergie. Les deux parties doivent maintenant passer à la négociation d'un accord israélo-palestinien global portant sur l'achat d'électricité, qui constituerait une réalisation historique vers l'indépendance énergétique de la Palestine.

Le 13 juillet, avec l'entremise des États-Unis, l'Autorité palestinienne et le Gouvernement israélien ont conclu un accord autorisant un accroissement du volume d'eau fourni aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. En vertu de cet accord, l'Autorité palestinienne va acheter quelque 32 millions de mètres cube d'eau à Israël – 22 millions pour la Cisjordanie et 10 millions pour Gaza. L'eau proviendra d'une installation de dessalement qui sera construite à Aqaba, en Jordanie. La mise en œuvre de ces accords est déterminante pour rétablir la confiance entre Palestiniens et Israéliens. Toutefois, tous ces accords sont mis en danger par le gel des contacts entre l'Autorité palestinienne et Israël. Sans règlement de la crise actuelle, ces gains durement acquis s'évaporeront rapidement.

J'en viens maintenant, le cœur lourd, à la situation à Gaza. Quelque 2 millions de personnes y sont prises en otage dans l'impasse politique entre le Fatah et le Hamas. Les conséquences humanitaires des mesures punitives prises contre Gaza sont effarantes. Dans certaines parties de Gaza, la population a connu des coupures d'électricité de 36 heures. Sans électricité, il ne peut y avoir d'eau potable. Les hôpitaux luttent pour survivre. Une crise environnementale se profile à l'horizon. Quelles que soient les divergences politiques entre les factions palestiniennes, ce n'est pas à la population de Gaza d'en payer le prix.

Je tiens à assurer le Conseil de sécurité que l'Organisation des Nations Unies n'abandonnera pas Gaza et sa population. En dépit des difficultés, nous poursuivrons nos intenses efforts de médiation pour sortir de l'impasse. Je saisis cette occasion pour remercier l'Égypte d'intervenir au moment opportun et de faciliter l'arrivée du carburant si nécessaire pour accroître l'approvisionnement en électricité. Le carburant égyptien, avec les près de 900 000 litres de carburant par mois fournis par l'Organisation des Nations Unies pour les services les plus essentiels, est une bouée de sauvetage temporaire pour les résidents de Gaza. Dans ce contexte, la poursuite du fonctionnement du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza est plus que jamais essentielle pour la population de Gaza. Récemment, l'État du Qatar a lui aussi signé des contrats pour huit immeubles résidentiels de plus dans le cadre de son engagement à reconstruire.

Aujourd'hui, Gaza et la Cisjordanie sont plus que jamais éloignées l'une de l'autre. Les dirigeants

palestiniens doivent faire des choix difficiles quant à l'avenir de leur peuple. Ils peuvent travailler à surmonter leurs divisions idéologiques, ou ils peuvent poursuivre sur la voie qui mènera infailliblement à l'effondrement total de Gaza. Ils peuvent travailler à unir les Palestiniens en vue d'atteindre l'objectif d'un statut d'État, ou ils peuvent superviser la disparition du projet national palestinien. Ils peuvent régler la crise actuelle à Gaza ou présider à la radicalisation de leur population et la voir tomber dans les mains d'extrémistes avec des programmes encore plus destructeurs.

Je sais que ce n'est pas l'avenir que le Président Abbas ou la majorité des Palestiniens veulent pour leur pays. Je sais qu'ils veulent construire un État dans lequel les droits de l'homme sont respectés; un État qui soit le fruit de négociation, et non de la violence; un État qui vive en paix et en sécurité avec l'État d'Israël. Toutefois, depuis 10 ans, la population de Gaza vit dans un état de vulnérabilité chronique. À quel moment la population dira-t-elle que c'en est assez? À quel moment dirons-nous que c'en est assez?

Depuis sa prise de contrôle violente de Gaza, le Hamas a resserré son emprise sur le pouvoir et réprimé toute dissidence. Le fait qu'aucune élection présidentielle ou législative n'a eu lieu en Palestine depuis 2006 a également créé un déficit démocratique qui sape la légitimité des institutions. Deux systèmes juridiques différents sont apparus et des lois divergentes ont été promulguées à Gaza et en Cisjordanie.

Je demande de nouveau à tous les dirigeants palestiniens de remédier aux conséquences destructrices de la division. Je les encourage à trouver un accord qui permettrait au Gouvernement palestinien légitime d'assumer ses responsabilités à Gaza, ce qui serait un pas vers la formation d'un gouvernement d'union nationale, sur la base de la plate-forme politique de l'Organisation de libération de la Palestine, et d'accepter de tenir des élections. Entre-temps, le Hamas doit veiller à ce que le calme soit maintenu en cessant de renforcer les capacités des militants contre Israël et en maintenant la sécurité à la frontière avec l'Égypte. Dans le même temps, j'encourage Israël à intensifier les mesures visant à lever les blocus et faciliter le développement à Gaza, étant donné qu'un calme général persiste dans la bande de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009).

En ce qui concerne le Liban, je souhaite seulement me référer brièvement à l'exposé présenté il y a quelques jours par la Coordonnatrice spéciale pour le Liban, Sigrid Kaag, qui a informé le Conseil en détail sur l'évolution de la situation et les risques découlant de la résolution 1701 (2006).

Entre-temps, je tiens également à faire observer que le cessez-le-feu entre Israël et la République arabe syrienne a été maintenu, bien que le contexte soit instable. Je suis alarmé par la récente flambée d'activités militaires en Syrie, qui a entraîné plusieurs débordements comportant des tirs à travers la ligne de désengagement et des mesures de représailles israéliennes. Je m'associe au Secrétaire général pour saluer l'annonce faite par les Gouvernements jordanien, russe et américain d'une zone de désescalade et d'accords visant à appuyer un cessez-le-feu et la fourniture d'une aide humanitaire dans le sud-ouest de la Syrie.

Pour terminer, je tiens à souligner que les événements dont nous avons été témoins au cours des dernières semaines à Jérusalem nous rappellent à quel point il est facile de tomber dans le précipice d'une escalade dangereuse en Israël et dans le Territoire palestinien occupé. Nous ne sommes pas encore au bout de cette crise, mais j'espère que les mesures prises par Israël permettront un retour à un calme relatif dans les tout prochains jours. J'espère que, alors que les accords entre Israël et la Jordanie sont mis en œuvre et qu'un engagement positif des autorités religieuses prend forme, nous éviterons de tomber dans un cycle de violence qui détruirait tous les efforts de paix pour l'avenir proche.

Nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de rétablir une perspective politique, ni la nécessité de restaurer pour les Palestiniens et les Israéliens un climat qui soit propice aux négociations sur un accord concernant le statut final et qui évite de transformer le conflit israélo-palestinien, qui est national, en un conflit religieux.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, confiant dans les capacités de la Chine d'exercer ses fonctions de direction et de supervision des importants travaux du Conseil. Je tiens également à remercier le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et le Représentant personnel du Secrétaire général, M. Nickolay Mladenov, de son exposé au Conseil de ce matin.

Avant de poursuivre, nous tenons aussi à exprimer de nouveau notre profonde satisfaction à la Bolivie pour sa sage direction du Conseil de sécurité en juin, notamment pour avoir organisé, le 20 juin, la séance du Conseil (voir S/PV.7977) destinée à marquer avec tristesse, en y faisant réfléchir, le cinquantième année de l'occupation israélienne de la Palestine et des terres arabes depuis 1967. Comme le reflètent les déclarations faites par les membres du Conseil ce jour-là, le consensus international est ferme et clair : la solution des deux États, sur la base des frontières d'avant 1967, reste le pilier central d'une solution juste, complète et pacifique, basée sur les résolutions pertinentes, les principes de la Conférence de Madrid et l'Initiative de paix arabe.

Les responsabilités du Conseil en vertu de la Charte des Nations Unies sont claires elles aussi : agir en vue de promouvoir une solution au conflit, qui continue d'avoir des conséquences sur la paix et la sécurité internationales. Toutefois, nous continuons de faire face aux conséquences tragiques de l'occupation illégale et de la détérioration rapide sur tous les fronts, ainsi que de l'absence d'un horizon politique crédible pour mettre fin à l'occupation, mettre fin à cette injustice et concrétiser les droits de la population palestinienne, notamment l'autodétermination.

Nous venons devant le Conseil aujourd'hui dans un contexte de tensions et d'instabilité croissantes dans notre foyer national, ainsi qu'animés d'une profonde inquiétude. La situation fragile dans Jérusalem-Est occupée a été aggravée une fois de plus, alors qu'Israël, la Puissance occupante, avec son programme irréfléchi et destructeur, opprime notre peuple et nos lieux saints, en particulier le Haram el-Charif, qui abrite la sainte mosquée Al-Aqsa, dans le mépris absolu du droit international et de la volonté de la communauté internationale. La situation contre laquelle nous avons à maintes reprises mis en garde – l'éclatement d'un conflit religieux – se profile rapidement alors qu'Israël poursuit ses actions illégales dans Jérusalem-Est occupée, notamment persiste dans son comportement agressif et ses violations provocatrices du statu quo historique au Haram el-Charif, aggravant ainsi les sensibilités religieuses qui sont sur le point d'exploser. Nous sommes clairement arrivés au point critique. Par conséquent, nous devons une fois de plus mettre en garde contre les dangers de ces provocations et incitations et contre les aliments fournis à un nouveau cycle de violence, qui aura sans aucun doute des conséquences de grande ampleur dans ce climat déjà instable.

Nous condamnons la fermeture de la mosquée Al-Aqsa par Israël et toutes les autres mesures provocantes et incendiaires, et nous n'acceptons en aucune circonstance ni sous aucun prétexte la fermeture de ce lieu saint aux fidèles. Actuellement, Jérusalem-Est occupée est une ville assiégée de l'intérieur et de l'extérieur par des points de contrôle militaires, des forces d'occupation, des colonies et des colons armés et violents. Les Palestiniens qui résident dans la ville sont confrontés à la négation, à la soumission, à la discrimination, à des démolitions armées et à la violence, et ce en vue de les forcer à quitter leur ville. Israël applique ouvertement et de manière éhontée des plans et des politiques discriminatoires sur la base de ses convictions religieuses et nationales.

Le peuple palestinien résiste aux récentes provocations, notamment la fermeture de la mosquée Al-Aqsa, l'interdiction de la prière du vendredi et les restrictions d'accès aux Lieux saints, en priant dans la rue. Il exprime pacifiquement – j'insiste sur l'aspect pacifique – son rejet de ces mesures illégales visant ses droits et ses lieux saints. Pourtant, les manifestations pacifiques et la volonté persistante de préserver le caractère et l'identité de la ville se heurtent à une répression violente. Cette agression, ces provocations et ces violations doivent s'arrêter immédiatement afin d'éviter une déstabilisation et un effondrement complets de la situation.

Nous saluons les efforts entrepris à ce jour par les parties concernées dans la région et au sein de la communauté internationale afin d'apaiser la situation à Jérusalem, et nous affirmons la volonté des dirigeants palestiniens de coopérer dans le cadre de ces efforts. Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance du rôle et de la supervision du Waqf islamique au Haram el-Charif, la première qibla et le troisième lieu saint de l'Islam, et nous rappelons le rôle particulier que joue le Royaume hachémite de Jordanie en tant que gardien des Lieux saints musulmans et chrétiens de la ville. Pourtant, Israël continue de mépriser la communauté internationale. Un message clair et unifié peut être envoyé à Israël afin qu'il mette un terme à toutes ces mesures et politiques illégales et les abroge. En outre, des appels explicites doivent être lancés pour qu'Israël mette fin à l'incitation et à la rhétorique incendiaire concernant la ville et les Lieux saints, notamment de la part de représentants du Gouvernement tels que le Ministre israélien de la sécurité intérieure, qui a effrontément déclaré :

> « Israël est souverain sur le mont [du Temple], quelles que soient les positions des autres pays, et si nous décidons qu'une mesure donnée présente un certain avantage, nous la mettons en place ».

De telles déclarations visent à affirmer illégalement un contrôle israélien sur le Haram el-Charif en plein cœur de Jérusalem-Est occupée, qui fait partie intégrante du territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. La désescalade est urgente. Nous appelons à la poursuite de tous les efforts visant à rétablir le statu quo historique dans le complexe du Haram el-Charif et à rétablir le calme. Cela exige de lever toutes les mesures qui violent le statu quo historique, notamment toute entrave ou obstruction qui viole le droit d'accès des Palestiniens à ce lieu saint et leur liberté de culte. Nous rappelons la déclaration à la presse du Conseil (SC/12052) du 17 septembre 2015, dans laquelle il est souligné que

> « les fidèles musulmans au Haram al-Charif doivent pouvoir pratiquer leur culte dans la paix, à l'abri de la violence, des menaces et des actes de provocation ».

Nous rappelons également les nombreuses résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur Jérusalem adoptées de 1948 à 1967 et à ce jour, la dernière en date étant la résolution 2334 (2016), qui souligne explicitement que le Conseil ne reconnaîtra aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations. Nous appelons au plein respect et à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Conseil a non seulement le pouvoir d'appliquer le droit, mais il en a également le devoir. Sa crédibilité et son autorité dans le cas présent et en toutes circonstances en dépendent. La question de Palestine ne peut demeurer l'exception à toutes les règles.

La désescalade de cette situation dangereuse est tributaire du respect du droit, notamment les dispositions des résolutions pertinentes, et c'est ce qui permettra de préserver le caractère sacré des Lieux saints et les perspectives vacillantes de paix. La protection de la vie humaine est tout aussi urgente. La protection des civils palestiniens dans le territoire occupé, y compris Jérusalem-Est, est extrêmement urgente et importante. Le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme doivent être appliqués sans exception. Nous déplorons toutes les victimes innocentes tuées ou blessées. Je le répète, nous déplorons toutes les victimes innocentes tuées ou blessées, notamment les civils palestiniens innocents.

Israël, Puissance occupante, doit être tenu pour responsable de ses violations et de sa négligence, notamment en ce qui concerne la terreur infligée par les colons aux civils palestiniens sous occupation. Il ne peut continuer d'être absous de ses obligations juridiques. Nous pleurons la perte de cinq jeunes, qui ont été brutalement assassinés la semaine dernière par les forces d'occupation, et nous prions pour le rétablissement des plus de 1000 manifestants pacifiques blessés. À cet égard, nous félicitons l'Union européenne, le Secrétaire général et les autres acteurs qui ont demandé à ce que des enquêtes soient menées sur ces crimes. Nous déplorons également les raids militaires que continue de mener Israël, ainsi que les arrestations de civils palestiniens, y compris des enfants, qui viennent gonfler les rangs des milliers de Palestiniens emprisonnés illégalement et victimes des abus de l'occupation.

Nous rappelons aux membres du Conseil que le peuple palestinien est désarmé et sans défense. Nous rappelons également aux membres qu'Israël est la Puissance occupante et qu'il n'est souverain sur aucune partie du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et qu'on ne saurait donc en aucun cas l'autoriser à se comporter comme s'il était souverain, que ce soit sur le plan pratique, politique ou de la rhétorique. Cette occupation, enracinée et perpétuée par les politiques et les pratiques illégales israéliennes au fil des décennies, constitue le contexte et la dure réalité dans lesquels tous ces événements préoccupants se produisent. Tous ces faits surviennent dans le contexte de l'adoption par le Conseil de la résolution 2334 (2016) – une résolution sans équivoque en ce qui concerne le statut du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, et le caractère illégal de toutes les mesures visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut de ce territoire.

La résolution 2334 (2016) trace clairement la voie de la sortie du conflit menant vers la paix. Nous ne devons pas permettre à la Puissance occupante de continuer à nous entraîner dans la direction opposée. En l'absence de mesures sérieuses visant à mettre en œuvre la résolution 2334 (2016) et de conséquences pour le mépris flagrant par Israël de cette résolution, la Puissance occupante non seulement persiste dans ses violations – elle en a commis des milliers depuis l'adoption de la résolution –, mais elle est également

enhardie et encouragée à accélérer sa dangereuse campagne de colonisation et d'annexion.

Les actions de la Puissance occupante continuent de menacer la vie des civils palestiniens et risquent de déstabiliser davantage la situation sur le terrain, ce qui pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les Palestiniens et les Israéliens, pour la région et pour les perspectives de paix et de sécurité. Nous ne devons pas sous-estimer les risques. La Palestine toute entière est aux prises avec un désespoir, une colère et des tensions extrêmes, en particulier chez les jeunes, qui n'ont pas connu un seul jour de liberté ou de dignité sous cette occupation odieuse.

À une heure de Jérusalem et du reste de la Cisjordanie occupée, dans la bande de Gaza, 2 millions de Palestiniens continuent de subir le blocus illégal imposé par Israël, qui s'apparente à un acte de châtiment collectif de masse. Depuis 10 ans, une population entière est emprisonnée, privée de la liberté de circulation, d'accès aux moyens de subsistance et aux fournitures de base, même aux médicaments pouvant sauver des vies; privée d'eau potable et d'énergie et forcée de vivre dans les ruines de la guerre, alors même que la reconstruction continue d'être entravée et qu'au moins 40 000 personnes sont encore déplacées. Voilà les conditions réelles dans lesquelles elle vit. Cette catastrophe causée par la main de l'homme s'aggrave d'heure en heure et exige d'urgence des solutions humanitaires, humaines et politiques. Gaza est invivable pour les êtres humains. Je ne veux pas dire dans 10 ans, ni même dans quelques années ou dans quelques mois. C'est maintenant, en ce moment même, que Gaza est invivable. Certes, l'unité palestinienne est impérative, et c'est une priorité à laquelle nous travaillons avec la plus grande énergie, mais seule la levée du blocus israélien pourra redonner vie à Gaza. Nous appelons donc une fois de plus à prendre des mesures immédiates pour protéger la population civile palestinienne de Gaza contre cette inhumanité et éviter une nouvelle crise explosive.

Cela fait 70 ans que l'ONU a été pour la première fois saisie de la question de Palestine, et le peuple palestinien continue de se voir refuser son droit à l'autodétermination. Combien de générations palestiniennes devront endurer les souffrances causées par leur spoliation et leur exil persistants et par l'occupation militaire et coloniale israélienne, dans toutes ses manifestations? Combien d'années, combien de décennies devrons-nous encore attendre? Ici, devant le Conseil, je dois dire que si affirmer et défendre les droits du peuple palestinien revient à être considéré une position anti-israélienne, la conclusion logique est que seul le déni des droits palestiniens peut être considéré comme pro-israélien. Cela n'est pas seulement insultant et inacceptable : c'est une question de vie ou de mort pour le peuple palestinien. En outre, cela implique qu'une paix juste – une paix qui reconnaisse les aspirations nationales et droits légitimes du peuple palestinien – n'est pas possible et qu'en définitive, notre quête collective de paix est anti-israélienne. Nous rejetons cette équivalence et restons convaincus que la paix est possible, non pas en niant nos droits mais plutôt en mettant fin à l'occupation israélienne de nos terres, en garantissant les droits palestiniens, notamment le droit à l'autodétermination et à la liberté, et en trouvant une solution équitable pour les réfugiés palestiniens, en conformité avec le droit international, les résolutions pertinentes de l'ONU, les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe.

Les autorités palestiniennes continueront de contribuer à tous les efforts de paix. Nous l'affirmons même en cette époque de grande souffrances et de grandes difficultés pour notre peuple et nos terres, car nous sommes foncièrement convaincus que la voie de la paix et de la légitimité internationale permettra de remédier à cette grave injustice et de faire en sorte qu'un jour, le peuple palestinien jouisse de la dignité, de la liberté et de la souveraineté dans un État de Palestine indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, côte à côte avec Israël et tous ses autres voisins, dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières reconnues. Nous appelons le Conseil et tous ses membres à assumer d'urgence le rôle et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la Charte. Nous avons besoin du Conseil, et nous avons besoin qu'il agisse.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Vendredi dernier, un acte de terreur abjecte s'est produit dans mon pays. La famille Salomon s'était rassemblée pour le traditionnel repas du Shabat du vendredi soir. Elle était réunie pour célébrer une heureuse occasion : la naissance d'un nouveau petit-fils. Mais il n'a fallu que quelques instants pour que ces festivités familiales se terminent en un horrible bain de sang. Un terroriste palestinien est entré par effraction dans leur domicile. Il a assassiné Yosef, le grand-père de la famille, âgé de 70 ans, ainsi que Haya et Elad, la fille et le fils de Yosef. Ce terroriste a massacré des innocents de sang-froid, sous les yeux de

leurs enfants et petits-enfants. Tous les membres de la famille, y compris les plus jeunes enfants, ont été forcés de voir leurs proches se vider de leur sang, à la merci d'un acte de terreur. Sans la femme d'Elad, cette terrible attaque aurait coûté la vie à tous les membres de la famille Salomon. Elle a caché les enfants, tandis qu'un voisin courageux, qui avait entendu les hurlements des victimes, neutralisait le terroriste avant qu'il ne puisse achever son massacre.

Nous ne pouvons pas continuer d'ignorer ce qui a provoqué cette épouvantable agression. Cette attaque ne s'est pas produite en vase clos. Non, ce terroriste a commis son crime odieux à la suite des incitations omniprésentes et incessantes à la violence auxquelles se livrent les responsables palestiniens. Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a publiquement approuvé la pratique de verser un salaire aux personnes condamnées pour terrorisme et à leurs familles. Des écoles reçoivent le nom des auteurs de massacres. Des monuments à la mémoire de ces assassins sont érigés au cœur des villes et villages palestiniens. Les Palestiniens de Gaza ont même fêté les horribles événements de vendredi. Le résultat est clair. Les Palestiniens sont radicalisés et sont encouragés à tuer de sang-froid des Israéliens innocents. Tout le monde sait bien qu'ils ont forgé une industrie consacrée tout entière à inciter à la violence. Combien d'autres innocents seront assassinés? Combien d'autres terroristes seront payés pour tuer? Et combien de milliers de dollars l'assassin des Salomon percevra-t-il? Cette incitation, cette culture de la haine et cette glorification de la terreur doivent cesser dès maintenant.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour examiner la situation au Moyen-Orient. Alors examinons la véritable situation. La violence qui règne dans notre région et dans le monde trouve son origine dans une implacable glorification du terrorisme. Nous ne pouvons pas continuer de feindre d'ignorer la vérité. L'inqualifiable atrocité commise vendredi n'était pas un incident isolé. Ce genre d'incitation à la terreur dure depuis des décennies. Les Palestiniens refusent de l'admettre. Ils inventent des excuses et détournent l'attention de la vérité. Ils viennent tout juste de prétendre qu'Israël cherche à modifier le statu quo sur le mont du Temple et que c'est cela qui a déclenché la violence. Rien n'est moins vrai. La priorité absolue d'Israël est de préserver la sûreté et la sécurité de tous les fidèles et visiteurs sur le mont du Temple. La priorité absolue des Palestiniens est d'attiser la violence.

Je voudrais remonter au 4 octobre 2003. Des Juifs et des Arabes s'étaient réunis chez *Maxim*, un célèbre restaurant d'Haïfa. *Maxim* était vu à travers le monde comme un symbole de coexistence, de fraternité et de paix. Alors que les clients étaient en train de savourer un déjeuner familial, personne ne soupçonnait la violence qui allait s'abattre. Ce jour-là, Hanadi Jaradat, une étudiante palestinienne de Jénine déguisée en femme enceinte, est entrée dans le restaurant avec un objectif morbide à l'esprit : se faire exploser et tuer le plus d'innocents possible. De sang froid, Jaradat a fauché la vie de 21 Juifs et Arabes et en a grièvement blessé 51 autres. Les clients morts étaient toujours assis droits sur leurs chaises, le sang coulant de leur corps. Le souffle de l'explosion a propulsé les bébés et les jeunes enfants à travers la salle. Aucune cause, aucune lutte ne peut justifier des actes de terreur aussi répugnants. Aucun prétendu statut de victime ne peut légitimer la cruauté et la folie de crimes aussi infâmes.

La terreur a fait de nombreuses victimes anonymes. Parmi elles, il y a Oran Almog. À l'âge de 10 ans seulement, Oran a perdu son père, son grand-père, sa grand-mère, son frère et son cousin, tous tués par Hanadi Jaradat. Ce jour-là, Oran a été grièvement brûlé et il a perdu la vue. Oran est ici avec nous aujourd'hui.

La famille d'Hanadi Jaradat – la famille de la tueuse – a reçu des dizaines de milliers de dollars en guise de paiement pour son crime. Les deux complices de Jaradat ont gagné plus de 500 000 dollars au total en récompense de la terreur ainsi semée, et la somme ne fait qu'augmenter. Plus les jours de prison passent, plus le salaire de la terreur augmente. Le père de Jaradat a refusé toutes les condoléances et déclaré que sa fille était un « cadeau ». Quel cadeau en effet! La famille de Jaradat a été récompensée d'un chèque en blanc pour son suicide. En octobre 2012, l'Union des avocats arabes a décerné son prix le plus prestigieux à cette terroriste. Elle a même dépêché une délégation pour le remettre à sa famille.

Comme dans la plupart des États Membres, les femmes en Israël gagnent des prix dans le domaine des arts, des sciences ou des affaires. Mais les femmes palestiniennes elles sont récompensées pour meurtre. Tandis que les Israéliennes deviennent Président-Directeur général, les Palestiniennes elles, à l'instar d'Hanadi Jaradat, deviennent des tueuses en chef. L'Autorité palestinienne est tout aussi coupable que les groupes terroristes. Non seulement Abbas a l'audace

de prétendre qu'il veut la paix, mais en plus il finance activement, promeut et glorifie la terreur.

En 2016, l'Autorité palestinienne a dépensé plus de 300 millions de dollars – oui, les membres du Conseil ont bien entendu – en salaires versés aux terroristes et à leurs familles, à des tueurs de masse qui ont le sang d'innocents sur les mains. Sous Abbas, l'Autorité palestinienne consacre environ 7 % de son budget au financement des terroristes et de leurs familles. Combien consacre-t-il à l'enseignement supérieur? La réponse est 1 % seulement. Nul besoin d'un diplôme universitaire pour comprendre quelles sont les priorités de l'Autorité palestinienne.

Mahmoud Abbas a fait connaître très clairement sa position. Il appuie la politique consistant à « payer pour tuer ». Tout récemment, il a dit :

> « Je ne transigerai pas sur le salaire d'un martyr ou d'un prisonnier ».

C'est le chef de l'Autorité palestinienne en personne qui paie les terroristes pour tuer. La vérité est toute simple : Israël attache de la valeur à chaque vie humaine, tandis que l'Autorité palestinienne célèbre chaque mort. Non seulement Israël chérit la vie, mais il croit résolument dans l'édification d'un meilleur avenir pour chacun.

En Israël, nous sommes attachés à la liberté d'expression, à la liberté des idées et à la liberté de religion – de toutes les religions. En Israël, nous donnons aux femmes et aux minorités les moyens de s'émanciper. Nous protégeons le droit des musulmans, des chrétiens et des juifs de prier dans leurs lieux saints. Nous nous engageons à assurer la sécurité de tous les fidèles et les visiteurs et à prendre les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité totale. En Israël, nous enseignons à nos enfants à investir dans les valeurs démocratiques et une paix authentique et durable. Les Palestiniens, au contraire, enseignent la haine. Ils investissent dans la terreur. Et ils célèbrent la mort.

Dans les classes palestiniennes, les élèves de CM1 résolvent des problèmes dans lesquels ils doivent calculer le nombre de terroristes tués dans des attentats-suicides contre des Juifs. Lorsque les enfants n'entendent que l'éloge de la terreur à l'école et en dehors, ils sont voués à tuer. Israël ne veut rien d'autre que vivre en paix avec ses voisins. Nous tendons une main pacifique, mais les Palestiniens continuent de la refuser. Le Premier Ministre Netanyahu a déclaré maintes et maintes fois que nous sommes prêts et déterminés à négocier, n'importe quand et n'importe où.

L'Organisation des Nations Unies est une organisation dédiée à la paix, aux droits de l'homme et à la justice. On pourrait penser qu'elle n'hésiterait pas à condamner la glorification de la terreur partout où cela se produit, mais ce n'est guère le cas, surtout en ce qui concerne les Palestiniens. L'Autorité palestinienne est passée maître dans l'art de la dissimulation, et la communauté internationale est tombée dans le piège. Les Palestiniens sont des manipulateurs. Ils appellent « prisonniers politiques » ceux qui envoient des kamikazes dans les restaurants israéliens, poignardent des Israéliens dans la rue et veulent en fait la destruction d'Israël. Pire encore, les Palestiniens financent leurs desseins terroristes grâce aux dons généreux d'autres pays. C'est la vérité. La communauté internationale a laissé environ 30 % de l'aide étrangère destinée à améliorer les conditions de vie des Palestiniens se transformer en argent du sang.

Israël ne tolérera plus le financement de la terreur. Nous n'accepterons pas que le massacre de notre population soit glorifié. Je me tourne vers le représentant palestinien et lui demande de regarder Oran et de lui dire, à lui et au Conseil, que l'Autorité palestinienne va cesser de payer des milliers de dollars tous les mois aux terroristes et de détourner l'aide internationale et les fonds étrangers pour financer la terreur. Son silence parle de lui-même

Comme Oran nous l'a enseigné,

> « Après ce que j'ai subi, je sais que même s'ils nous blessent, ils ne peuvent pas nous vaincre. Si nous restons unis et continuons à ne faire qu'un, personne ne peut nous vaincre ».

Oran est un véritable héros, un vrai patriote et un parfait exemple de ce que veut dire « aimer la vie ». À l'instar d'Oran et de l'ensemble du peuple israélien, le Conseil doit privilégier la vie sur la mort. L'acceptation aveugle des meurtres ne peut pas continuer. Le silence face à la terreur doit cesser.

Je me tourne à présent vers le Conseil de sécurité, un organe créé pour assurer « le maintien de la paix et de la sécurité internationales » pour tous. Le Conseil ne doit pas sacrifier les valeurs fondamentales que sont la justice, la morale et la vérité sur l'autel de victoires politiques bon marché et de promesses vides de sens. Prenons l'engagement de travailler ensemble pour mettre fin à ce détournement obscène de l'aide internationale. Demandons des comptes aux Palestiniens et veillons à ce qu'ils enseignent à leurs enfants à vouloir la paix.

Ce n’est alors que nous pourrons entrevoir la possibilité d’une paix réelle dans notre région.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

Mme Haley (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé. Les États-Unis d’Amérique partagent les préoccupations exprimées par tout un chacun au sujet de la montée des tensions à Jérusalem. Toutes les parties doivent s’efforcer de réduire ces tensions, et nous apporterons toute l’aide que nous pourrons pour ce faire. Dans les lieux saints, il est vital que tant l’accès que la sécurité soient garantis. Conformément aux recommandations faites par M. Mladenov, je m’abstiendrai de tout commentaire sur cette question délicate en espérant que la sagesse l’emportera sur l’émotion.

Nous sommes ici dans le cadre de notre séance mensuelle pour parler du Moyen-Orient. Le conflit complexe et apparemment sans fin qui s’y déroule est frustrant pour beaucoup d’Américains, y compris moi-même. Mais à vrai dire, le Conseil de sécurité rend souvent la question du Moyen-Orient encore plus compliquée qu’elle ne l’est en fait. Il fait d’Israël une obsession et refuse de reconnaître l’une des principales sources du conflit et des tueries au Moyen-Orient, à savoir l’Iran et la milice qui lui est associée, le Hezbollah libanais. Le Hezbollah est une organisation terroriste dont l’objectif avoué est « la destruction d’Israël ». Il a les mains tâchées du sang de centaines d’Américains et de milliers d’autres personnes. De concert avec son parrain iranien, le Hezbollah vise à semer la destruction partout au Moyen-Orient. Certains estiment que le Hezbollah se compose de deux ailes : une terroriste et une politique et sociale. Cela arrange bien les affaires du Hezbollah, mais il s’agit d’une fiction dangereuse. Ce n’est pas parce qu’un groupe terroriste présente des candidats à des postes politiques qu’il n’est pas pour autant terroriste.

Pour se faire une idée de la véritable nature du Hezbollah, il suffit de considérer le travail qu’il accomplit au nom du dictateur syrien. Depuis sa base au Liban, le Hezbollah envoie ses hommes en Syrie, où ils ont mené certaines des offensives les plus sanglantes dans une guerre très meurtrière. Ils retournent au Liban très aguerris et leur présence en Syrie laisse ouverte leur voie d’approvisionnement en armes sophistiquées depuis l’Iran. En un mot, le Hezbollah a gagné en puissance. Il prépare ses hommes et son arsenal à une guerre future, et cela n’est un secret pour personne. Le chef du Hezbollah se vante de la destruction que ce groupe peut infliger. Il parle ouvertement du soutien que lui apporte l’Iran. Le Hezbollah invite même des journalistes à couvrir les opérations militaires qu’il mène le long de la frontière que le Liban partage avec Israël, au mépris des résolutions du Conseil.

Tout le monde sait aussi quelle est la position de l’ONU. Elle a adopté plusieurs résolutions demandant au Hezbollah de désarmer. Elle a demandé à l’État libanais d’exercer son contrôle sur son territoire. Mais rien de cela n’a eu lieu. C’est plutôt le contraire qui s’est produit. Le Hezbollah fait fi ouvertement de ces résolutions et empêche le Gouvernement libanais d’étendre son autorité à tout le territoire. Pendant très longtemps, le Conseil de sécurité a choisi de prétendre que le statu quo est acceptable pour les Libanais. Il ne l’est pas. L’accumulation illégale d’armes par le Hezbollah expose les Libanais à un grand danger. Remarquablement, le Conseil ne parvient même pas à utiliser le terme « Hezbollah » dans ses dernières résolutions ou déclarations relatives au Liban. Beaucoup ici sont contents de toujours mentionner Israël, mais le Hezbollah est d’une certaine manière hors d’atteinte. Cela est absurde; pis encore, c’est dangereux.

Le moins qu’attendent les Américains du Conseil c’est qu’il reconnaisse les menaces claires qui sont là devant nous. Comment pourrais-je leur expliquer qu’il y a une organisation terroriste qui prépare ses hommes et ses armes au combat, alors que l’ONU refuse même de prononcer ce nom? Cela doit changer. Nous devons montrer au Hezbollah qu’on ne tolèrera pas qu’il continue d’accumuler ces armes illégales. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a un rôle important à jouer. Les États-Unis appuient la FINUL, mais elle doit faire encore bien davantage pour prévenir un autre conflit. Elle peut commencer par reconnaître ce qui se passe sous son nez. Des informations indiquent qu’elle ne mène pas des enquêtes complètes sur des allégations de violations. Quelquefois, elle manque d’informer sur les conclusions auxquelles ses enquêteurs sont parvenus. Si la FINUL n’arrive pas à reconnaître les armes illégales que le Hezbollah exhibe devant les médias, on se demande quelle autre chose elle rate. Nous en dirons encore davantage sur la FINUL lorsque qu’il s’agira de proroger son mandat le mois prochain.

Les Américains compatissent à la douleur des Libanais. Nous continuerons de les aider alors qu’ils s’emploient à lutter contre l’État islamique d’Iraq et du levant et à accueillir plus d’un million de réfugiés

syriens. Nous savons que les problèmes au Moyen-Orient sont complexes, mais nous savons aussi séparer le bon grain de l'ivraie, et nous attendons aussi de nos dirigeants qu'ils fassent de même. Le Hezbollah est une force terroriste destructrice. C'est un obstacle majeur à la paix. Et les risques qu'il fait courir ne font qu'augmenter, et pas diminuer. Reconnaître cela et le dire à haute voix constituerait tout simplement un important pas en avant. Mais nous devons faire bien plus que cela. Nous devons commencer à penser sérieusement à mettre en œuvre nos propres résolutions, qui sont systématiquement violées par l'Iran et le Hezbollah.

M. Tileuberdi (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nikolay Mladenov, de son exposé sur la situation au Moyen-Orient. Je remercie aussi la présidence chinoise d'avoir convoqué le débat public aujourd'hui, qui met en exergue la crise dans la région et vise par conséquent une action concertée et collective sur plusieurs fronts dans chacun des pays concernés.

La situation dans la région du Moyen-Orient est source de vive préoccupation pour le Kazakhstan, car la région est l'épicentre de nombreux conflits armés d'une extrême complexité. Ces foyers de tension ont de graves répercussions pour la paix et la sécurité internationales. Les rivalités et l'absence de confiance, de cohésion et de justice, les profondes et frappantes inégalités économiques et sociales et le sous-développement empêchent la communauté de réaliser des progrès au Moyen-Orient. Résultat, nous observons aujourd'hui une croissance rapide du terrorisme et de l'extrémisme violent, une situation humanitaire grave et des violations flagrantes des libertés et des droits humains les plus fondamentaux. Nous voyons aussi une crise migratoire sans précédent et la souffrance de millions de personnes. Le problème le plus grave et le plus dangereux est que le terrorisme s'est propagé partout dans la région. La Syrie, l'Iraq, la Libye, le Liban et le Yémen sont touchés par ce fléau et en pâtissent, et la communauté internationale doit adopter une approche coordonnée et unifiée face à cette menace.

S'agissant de la question palestinienne, nous sommes préoccupés par la poursuite de la construction de colonies de peuplement, la menace croissante de la violence, la détérioration de la situation humanitaire et le retard économique, qui sont tous inacceptables. L'escalade des tensions dans la Ville sainte de Jérusalem, déclenchée par l'assassinat de deux policiers israéliens, la fermeture de la mosquée Al-Aqsa et l'imposition de restrictions aux fidèles aggravent encore davantage la fragile situation en matière de sécurité. En tant que membre de l'Organisation de la coopération islamique, nous demandons instamment au Gouvernement israélien de lever ces restrictions, car de telles actions pourraient se transformer en un conflit religieux aux répercussions dangereuses. Tous les actes de violence doivent cesser, et les parties doivent s'abstenir de comportements et d'actions susceptibles d'aggraver une situation déjà compliquée sur le terrain.

Il est indispensable que les négociations palestino-israéliennes reprennent rapidement, sans conditions préalables. À cet égard, nous saluons l'action menée par les États-Unis et la Fédération de Russie pour faciliter la reprise du dialogue de paix dans le cadre du Quatuor pour le Moyen-Orient. Le Kazakhstan est en faveur d'une solution négociée à deux États, menant à l'exercice du droit inaliénable des Palestiniens à un État et du droit d'Israël à la sécurité. Les deux parties doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire pour parvenir à un accord de paix historique attendu depuis longtemps. L'un des résultats positifs des efforts faits jusqu'à présent est l'accord de partage de l'eau conclu entre Israël et la Palestine, et nous espérons que cela créera aussi un climat positif propice à une coopération sur d'autres questions importantes figurant à leur ordre du jour bilatéral.

Le Kazakhstan se félicite des résultats des dernières réunions internationales de haut niveau tenues dans le cadre des processus d'Astana et de Genève, ainsi que des récents accords auxquels sont parvenus la Fédération de Russie, les États-Unis d'Amérique et la Jordanie pour la création de zones de désescalade dans le sud-ouest de la Syrie. Nous appelons toutes les parties et les pays concernés à respecter pleinement le cessez-le-feu et à poursuivre tous les échanges constructifs possibles afin de rétablir la paix et la stabilité, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons trouver une solution politique à la crise en Syrie.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple iraquiens de la libération de Mossoul des griffes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Cela marque un tournant décisif dans le conflit et dans la lutte contre le terrorisme international. Le processus de relèvement et de reconstruction à long terme après la défaite de l'EIIL exigera l'unité, un dialogue politique sans exclusive et la réconciliation nationale. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer

le nouveau plan national quinquennal de développement du Gouvernement iraquien, son plan décennal de reconstruction et sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Le Kazakhstan salue le consensus auquel sont parvenues les différentes forces politiques du Liban afin d'adopter une nouvelle loi électorale. Les élections parlementaires, qui doivent se tenir en mai 2018, favoriseront la stabilisation de la situation dans le pays et renforceront les institutions de l'État. Le nombre de réfugiés syriens au Liban dépasse le million. La communauté internationale doit apporter une plus grande assistance au Liban pour son généreux accueil d'un nombre aussi considérable de réfugiés, en dépit de ses ressources très limitées.

La solution à la crise yéménite, qui est une conséquence directe du conflit armé, ne saurait être militaire; elle ne peut être que politique. Mon pays est profondément préoccupé par la situation humanitaire et épidémiologique au Yémen, où l'épidémie de choléra a encore exacerbé une situation humanitaire déjà grave. Nous appelons toutes les parties au conflit à prendre des mesures décisives pour prévenir la propagation de l'épidémie en respectant le droit international humanitaire et à ne pas entraver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale, qui constitue une obligation en vertu du droit international humanitaire.

M. Delattre (France) : Je tiens tout d'abord à remercier le Coordinateur spécial Nickolay Mladenov pour sa présentation complète et précise.

Au cours des deux dernières semaines, et à l'initiative notamment de la France, le Conseil a tenu deux séries de consultations d'urgence sur les crises que traversent Gaza et Jérusalem. Ces crises sont localisées, mais elles ne sont pas locales : chacune menace de provoquer une nouvelle escalade de la violence, en Israël et en Palestine, voire au-delà dans la région. Ces crises aiguës ne font que confirmer l'avertissement que nous sommes nombreux à formuler régulièrement devant le Conseil : le conflit israélo-palestinien ne va pas se résoudre de lui-même. Soyons-en bien conscients, la solution à ce conflit ne réside ni dans le pilotage automatique des principaux acteurs, fondé de surcroît sur de vieux logiciels, ni dans des raccourcis illusoires, car il n'y a pas de substitut au chemin exigeant vers la paix, fondé sur le respect et la négociation.

Le temps ne rend pas le conflit israélo-palestinien moins dangereux, au contraire. La multiplication des crises régionales ne conduit pas à le banaliser ou à le marginaliser, au contraire. L'absence de règlement de ce conflit, particulièrement grave en elle-même, constitue aussi une menace permanente pour la sécurité internationale. Par sa gravité, sa dimension symbolique et sa place dans l'imaginaire collectif, la portée de ce conflit non réglé revêt un caractère structurant et dépasse largement les frontières d'Israël et des territoires palestiniens. Toute escalade de ce conflit est porteuse d'un risque de déstabilisation régional incontrôlable. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous résigner à un faux statu quo qui cache en réalité une régression quotidienne sur le terrain comme dans les esprits. Le bout de ce chemin est clair : c'est la disparition de la solution à deux États, comme un mirage dans le désert, qui marquerait un saut dans l'inconnu et le risque du pire.

La crise à Jérusalem montre bien qu'une poussée de violences peut intervenir à tout moment dans la région et au-delà, compte tenu du poids spirituel, religieux et symbolique de l'esplanade des Mosquées. Face à la préoccupante montée des tensions et des violences ces derniers jours, la France a exprimé son extrême préoccupation et souligné la nécessité impérieuse d'un retour au calme. Nous avons, à cet égard, pris note du retrait des portiques de sécurité : c'est un signal encourageant, et nous exprimons l'espoir qu'il ouvre la voie à un apaisement durable de la situation. La France rappelle, par ailleurs, qu'un tel apaisement passe par le respect du statu quo historique de 1967 et la concertation entre les parties israélienne, jordanienne et palestinienne. Nous continuons aujourd'hui à suivre la situation avec la plus grande attention et réitérons notre appel à faire preuve de la plus grande retenue. Comme l'a justement souligné M. Mladenov, il faut absolument éviter de transformer ce conflit politique qui, en tant que tel, peut et doit faire l'objet d'un accord et donc de compromis, en un conflit religieux sur lequel aucun compromis ne serait possible.

À Gaza, la crise humanitaire permanente dans laquelle vivent 2 millions de Palestiniens s'est brutalement aggravée avec le blocage de la fourniture en électricité qui dure depuis plus de trois mois. Les habitants de Gaza vivent aujourd'hui avec deux à trois heures d'électricité par jour en moyenne, et la crise énergétique paralyse les infrastructures médicales, sanitaires et de traitement de l'eau. Elle frappe les plus faibles et non les dirigeants du Hamas. Si rien n'est fait, les tensions en cours pourraient aboutir à un nouveau conflit meurtrier, comme la bande de Gaza en a connu trois en moins d'une décennie. Personne ne peut accepter cette perspective. Israël doit assumer pleinement ses responsabilités de Puissance

occupante, en allégeant notamment les restrictions imposées à l'accès des biens et des personnes de et vers Gaza. Il est également fondamental que les Palestiniens parviennent à un accord de réconciliation : nous savons qu'il n'y aura pas d'État palestinien viable sans unité palestinienne, fondée sur les principes de la solution des deux États. Plus fondamentalement, il est nécessaire qu'une solution politique durable puisse être trouvée pour Gaza, qui devra passer par la levée du blocus et de robustes garanties de sécurité pour Israël.

Ces crises appellent une réaction d'urgence, tant de la part des parties que de la communauté internationale. Mais au-delà de cette exigence immédiate, nous devons retrouver la perspective d'une paix juste, en laquelle les Palestiniens et les Israéliens croient de moins en moins. Dans le vide politique actuel, c'est la violence qui prospère, et cette violence est inacceptable. La mort de 10 personnes ces derniers jours, dans des attentats et des affrontements à Jérusalem et dans les territoires palestiniens, en est une nouvelle illustration tragique. Nous condamnons toutes les violences, et l'assassinat, vendredi dernier, dans les conditions terribles que l'on sait, de trois membres d'une famille israélienne dans une colonie de Cisjordanie, doit être fermement condamné.

Dans ce contexte, il est indispensable de retrouver la voie de la négociation. Cette négociation, elle appartient, bien sûr, aux parties, mais son résultat ne doit pas être préempté à l'avance par le fait accompli. La colonisation, qui est illégale en droit international, menace directement la préservation de la solution des deux États sur le terrain et la perspective d'une paix juste et durable pour les Palestiniens comme pour les Israéliens. Les annonces du début du mois pour la construction de 1 500 nouvelles unités de logement à Jérusalem-Est sont sans précédent : elles constituent un signal extrêmement négatif et ne peuvent que contribuer à l'aggravation des tensions sur le terrain.

Il convient donc de redonner un véritable horizon politique aux Israéliens et aux Palestiniens, et la France salue et encourage toutes les initiatives qui sont prises en ce domaine et en ce sens, notamment par les États-Unis. Elle rappelle également que toutes les tentatives de traitement partiel du conflit ont échoué. Le développement économique ou les arrangements de sécurité ne peuvent prendre sens que dans la perspective d'un accord global. La voie pour y parvenir est forcément difficile : elle exigera des sacrifices de part et d'autres. Mais il n'existe pas d'alternative aux paramètres internationalement agréés : deux États vivant en paix et en sécurité le long de frontières sûres et reconnues; des frontières tracées sur la base des lignes de 1967, avec des échanges de territoires mutuellement agréés; Jérusalem pour capitale de ces deux États.

La France est l'amie des Palestiniens comme des Israéliens. C'est pourquoi elle peut leur tenir un langage de vérité, en les appelant inlassablement à revenir à la table des négociations. Et c'est pourquoi mon pays ne baissera jamais les bras. Face à la tentation de différer le traitement du conflit israélo-palestinien ou de perdre de vue la nécessité d'un accord sur le statut final, il est essentiel de réaffirmer le cadre des deux États. Comme l'a dit le Président de la République, M. Emmanuel Macron, au Président palestinien et au Premier Ministre israélien, qu'il a reçus à Paris ces dernières semaines, la France restera résolument engagée sur cette question et prendra toute sa part dans les efforts qui sont plus que jamais nécessaires pour relancer une dynamique politique crédible.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, pour la présentation qu'il a faite.

La Bolivie exprime son ferme appui à la voie du dialogue sincère, horizontal et transparent pour parvenir à la solution des deux États. Nous sommes convaincus, à l'instar de tous les États de l'Organisation des Nations Unies, que tant Israël que la Palestine ont le droit de vivre en sécurité, comme des États libres et indépendants.

Comme en d'autres occasions, nous nous associons aux initiatives susceptibles de mener à la résolution pacifique du conflit entre la Palestine et Israël, telles que l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route du Quatuor, et d'autres initiatives qui garantissent une paix juste et durable pour les deux peuples. En ce sens, nous réaffirmons notre plein attachement au multilatéralisme et au débat inscrit dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

En cette occasion, nous exprimons nos condoléances les plus sincères aux familles des citoyens palestiniens et israéliens qui sont morts au cours des derniers jours dans les violents affrontements qui se sont produits sur les territoires de Jérusalem et de Cisjordanie. En tant qu'État pacifiste, nous condamnons catégoriquement tous les types d'actes de force qui entraînent des pertes de vies humaines, quels que soient

leurs auteurs ou les circonstances dont ils découlent. Notre attachement à la vie est supérieur à tout discours ou manifestation idéologique qui brandirait l'étendard de la violence comme moyen valide d'arriver à une fin, aussi juste puisse-t-elle paraître.

Malheureusement, une fois de plus, et comme à d'autres occasions, nous assistons au présent débat public dans un contexte peu encourageant pour l'aspiration à la paix au Moyen-Orient. Le Gouvernement israélien a justifié une série de violations du droit international, notamment des mesures visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut du territoire palestinien occupé depuis 1967.

Entre le 16 juillet et aujourd'hui, au moins 10 personnes ont été tuées dans les affrontements qui ont eu lieu à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. En tant que membres de ce Conseil de sécurité, nous ne pouvons admettre une escalade de la violence qui continue à faire des morts, qu'ils soient israéliens ou palestiniens.

Le vendredi 21 juillet dernier, la police israélienne a annoncé, par communiqué, l'application d'une série de mesures limitant l'accès à l'esplanade des Mosquées aux hommes de plus de 50 ans et aux femmes palestiniennes en général. En imposant ces nouvelles restrictions, et en installant des détecteurs de métaux et des barrières métalliques dans les sites se trouvant aux alentours de la mosquée d'Al-Aqsa, Israël viole le statut quo historique. Il est important de rappeler la résolution historique de l'Assemblée générale, la résolution 181 (II) de 1947, dans laquelle il est affirmé que le « libre accès aux Lieux saints, édifices et sites religieux et le libre exercice du culte seront garantis conformément aux droits actuels, compte tenu du maintien de l'ordre et de la bienséance publics.»

Nous joignons notre voix à celles des nations qui exhortent les parties à répondre à l'appel de l'histoire pour entamer un dialogue franc et sincère, en s'abstenant de toute attitude dont le résultat serait l'escalade de la violence dans un terrain déjà chargé d'instabilité, sur lequel devraient coexister diverses fois et cultures sans que cela implique de ne pas se reconnaître comme frères et sœurs.

De même, nous exprimons le vœu que toutes les parties s'abstiennent de recourir à une rhétorique agressive, qui alimente l'animosité entre les deux peuples. Il importe d'éviter, au moyen de tous les mécanismes possibles, l'escalade de la violence, qui, en fin de compte, touche des innocents – hommes, femmes, enfants et personnes âgées.

Nous exprimons une fois de plus notre attachement à la mise en œuvre immédiate et sans délai de la résolution 2324 (2016), et nous exhortons tous les membres du Conseil à joindre leurs forces pour la mettre en œuvre sans tarder. Nous considérons que la totalité des résolutions du Conseil doivent être appliquées avec la même rigueur et le même engagement voulus, à la seule fin de garantir la paix et la sécurité internationales.

En ce sens, et pour terminer, nous réaffirmons avec véhémence que la seule solution à long terme au conflit est la solution des deux États, avec un État israélien et un État palestinien libre, souverain et indépendant, dans les frontières internationales antérieures à 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M. Seck (Sénégal) : La délégation sénégalaise, par ma voix, voudrait, à son tour, saluer la tenue de ce débat public consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question de la Palestine, et remercier le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Nickolay Mladenov, pour la clarté de sa présentation.

Les informations qu'il vient de nous fournir renseignent sur la volatilité de la situation sur le terrain et sur un processus de paix décidément en panne depuis 2014.

Dans ce contexte particulièrement tendu à Jérusalem, ville symbole des trois religions monothéistes, ma délégation invite les parties à œuvrer à la désescalade, comme nous y appelle M. Mladenov. Nous réitérons notre appel en faveur du respect du statu quo aux Lieux saints musulmans et chrétiens, y compris l'esplanade des Mosquées, et saluons, à cet égard, le rôle important que continue de jouer la Jordanie.

La quatrième Conférence internationale sur la question de Jérusalem qui vient de se tenir à Bakou, en Azerbaïdjan, les 20 et 21 juillet, à l'initiative du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en collaboration avec l'Organisation de la coopération islamique, contribue justement à attirer l'attention sur la centralité de la question de cette ville dans la recherche d'une solution politique négociée au conflit. Dès lors, en adressant nos condoléances aux proches des victimes des récentes violences, nous

réitérons notre réprobation et notre condamnation de la violence et du terrorisme, quels qu'en soient les auteurs ou les motivations, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations.

Les 19 et 20 juin, ici même au Siège de l'Organisation à New York, ce Comité, en application de son mandat conféré par l'Assemblée générale, a organisé un forum pour marquer les 50 ans de la guerre israélo-arabe. À cette occasion, des personnalités israéliennes comme palestiniennes, mais aussi des experts et des membres de la société civile issus d'horizons divers, avec à l'appui des idées novatrices, ont exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, en vertu de ses obligations internationales, à œuvrer sans relâche en faveur de la solution à deux États, la seule qui vaille et qui soit viable parce que garantissant paix et sécurité à la fois aux Israéliens et aux Palestiniens, condamnés par la géographie à vivre ensemble.

Au moment où nous convenons de la nécessité d'accorder la priorité à la prévention des conflits, la situation humanitaire et socioéconomique désastreuse à Gaza, qui apparaît comme une bombe à retardement, doit retenir toute notre attention. Le Coordonnateur spécial nous a d'ailleurs récemment alertés sur l'ampleur de la crise, lançant par la même occasion un appel pour la mobilisation de 35 millions de dollars destinés à couvrir les besoins d'urgence.

Dans son rapport intitulé *Gaza, 10 ans après*, l'équipe de pays des Nations Unies, qui avait déjà, en 2012, attiré l'attention sur l'impossibilité de vivre à Gaza à l'horizon 2020 si la tendance se poursuivait, décrit une nouvelle fois une situation des plus sombres sur le plan humanitaire. Il s'y ajoute des problèmes structurels liés à la fourniture d'eau et d'électricité, à l'assainissement, sans omettre la reconstruction des infrastructures. Aussi, ma délégation demande instamment aux acteurs politiques palestiniens de taire leurs divisions pour s'attaquer aux défis humanitaires et socioéconomiques, en particulier le déficit de fourniture d'électricité, qui affecte environ 2 millions de personnes, dont la moitié est constituée d'enfants. Dans ce cadre, nous réitérons notre appui aux efforts en cours visant à garantir à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient des ressources prévisibles, suffisantes et soutenues afin de lui permettre de poursuivre son action vitale au profit de millions de réfugiés palestiniens.

Mais au-delà de l'aspect humanitaire, il convient, pour les parties, avec le soutien de la communauté internationale, d'œuvrer au redressement de l'économie palestinienne, en particulier à Gaza, qui souffre de la baisse de l'assistance des partenaires extérieurs. En ces circonstances difficiles, nous renouvelons notre appel aux parties, en application de leurs engagements réitérés en faveur de la solution à deux États, à ouvrir des négociations devant mener à une paix définitive qui réponde aux besoins sécuritaires d'Israël et aux aspirations légitimes des Palestiniens à un État souverain.

En renouvelant son soutien aux initiatives diplomatiques entreprises par plusieurs pays, dont l'Égypte, la France, la Jordanie et la Fédération de Russie, ma délégation appelle de ses vœux également le couronnement des efforts en cours menés par les États-Unis aux fins de relancer le processus de paix sur la base des plateformes existantes, telles que l'Initiative de paix arabe, qui a été réaffirmée par le dernier Sommet de la Ligue des États arabes.

Soixante-dix ans après l'adoption de la résolution 181 (II) par l'Assemblée générale, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, n'a d'autre choix que de redoubler d'efforts en vue de la pleine mise en œuvre de ces textes afin qu'à l'instar du peuple israélien, qui jouit d'un État prospère, le peuple palestinien puisse obtenir des réponses à ses aspirations légitimes à un État souverain et viable. Le Sénégal continuera de soutenir toute initiative pour réaliser la solution à deux États.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, de son exposé détaillé et des efforts qu'il a entrepris.

Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade des tensions entre Palestiniens et Israéliens. Nous condamnons fermement et catégoriquement toute manifestation de terrorisme, qui complique des relations déjà difficiles entre les parties et fragilise la situation dans toute la région.

Nous estimons que le règlement de la question de Jérusalem, une ville sacrée pour les trois religions monothéistes, doit être fondé sur les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Les paramètres spécifiques d'un accord concernant la ville doivent être définis dans le cadre de négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Pour parvenir à un tel accord, les parties doivent s'abstenir de tout acte de nature à prédéterminer le statut définitif de Jérusalem.

À cet égard, l'objectif de la coopération étroite entre Israël et la Jordanie est de contribuer à apaiser la situation autour des Lieux saints de Jérusalem-Est et d'y maintenir le statu quo. . Le Royaume hachémite de Jordanie joue un rôle spécifique et important dans la gestion des lieux saints musulmans.

La stagnation prolongée du processus de paix risque de provoquer une nouvelle escalade de la situation. Les facteurs déstabilisants n'ont pas été éliminés; ils se sont aggravés. La colonisation se poursuit, et les discours provocateurs des deux parties se sont intensifiés ces derniers jours dans les territoires occupés, y compris Jérusalem-Est.

La situation dans la bande de Gaza doit faire l'objet d'une attention spécifique. La situation humanitaire reste désespérée. L'approvisionnement en électricité est gravement perturbé. Le niveau de chômage est parmi les plus élevés au monde. Ce qu'il reste à faire est de renforcer l'unité entre Palestiniens sur la base de la plateforme de l'Organisation de libération de la Palestine et sous les auspices de dirigeants palestiniens légitimes. Nous appuyons les initiatives de médiation des parties, notamment les efforts entrepris par la République arabe d'Égypte. Il importe non seulement de stabiliser la situation actuelle, mais également, et c'est important, d'ouvrir un véritable horizon politique pour favoriser un règlement israélo-palestinien dans le cadre de pourparlers directs entre les parties en se fondant sur la base juridique internationale universellement reconnue.

La Russie contribue à la progression du processus politique, à titre bilatéral et par l'intermédiaire des médiateurs internationaux du Quatuor pour le Moyen-Orient, que nous considérons comme un mécanisme crucial et qui est reconnu dans des résolutions du Conseil de sécurité. Nous voulons contribuer davantage à maintenir l'unité dans les rangs palestiniens. Nous confirmons notre volonté d'organiser une rencontre à Moscou entre le Président Abbas et le Premier Ministre Netanyahu.

Notre position reste inchangée : une paix globale, juste et durable ne peut être réalisée que sur la base des instruments juridiques internationaux pertinents, notamment les résolutions du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe, dans le cadre de pourparlers directs entre les parties, sans conditions préalables. Ces négociations doivent mener à la cessation de ce qui a commencé en 1967, à savoir l'occupation par Israël de territoires arabes, et à la création d'un État palestinien indépendant, viable et d'un seul tenant coexistant dans la paix avec Israël à l'intérieures de frontières sûres et internationalement reconnues, avec Jérusalem-Est pour capitale, et avec Jérusalem-Ouest comme capitale de l'État d'Israël. Nous ne voyons pas d'autre possibilité que la solution des deux États. Elle représente le seul moyen réaliste de mettre fin au conflit israélo-palestinien et aux récriminations mutuelles.

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord reste marquée par des crises anciennes et nouvelles. La dernière vague d'instabilité qui a secoué les territoires palestiniens occupés ne fait que confirmer cette réalité lamentable. Malgré les progrès enregistrés dans la lutte contre le terrorisme, des terroristes sont toujours présents dans de nombreux pans de la région et au-delà, et cherchent à se procurer des armes chimiques. Une fois de plus, la nuit dernière, l'Ambassade de Russie à Damas a été bombardée par deux fois. Nous demandons à nos partenaires de condamner ces attaques.

Nous appelons de nouveau l'attention sur le fait que la déstabilisation de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a considérablement perturbé le fragile équilibre ethno-religieux qui, historiquement, prévaut dans la région. Les extrémistes ont tiré parti de ce facteur religieux, faisant subir aux chrétiens et autres minorités un véritable génocide, et ce, dans un seul but : attiser la haine et faire grossir leurs propres rangs.

Tout cela ne fait que conforter notre position en faveur des efforts concertés de la part de la communauté internationale pour mettre en place une véritable coopération et forger un vaste front antiterroriste afin de repousser effectivement la menace du terrorisme mondial, notamment en empêchant les terroristes d'accéder aux armes chimiques et à d'autres types d'armes.

Il est un axiome qui veut que, parallèlement à la lutte contre le terrorisme, nous devons prendre des mesures visant à régler une myriade de conflits par la voie politique et à rétablir la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En ce qui concerne le règlement de la crise au Moyen-Orient, la Russie a toujours préconisé le recours à un processus politique et diplomatique reposant sur un dialogue national sans exclusive, car il n'y a pas d'autre solution. Nous continuons de concentrer nos efforts sur l'obtention de résultats efficaces et durables et continuerons d'exhorter les belligérants à surmonter la méfiance sans imposer de solutions extérieures, afin de parvenir à un règlement politique.

Nous espérons que nos partenaires partagent cette approche. Nous réaffirmons notre position de principe qui privilégie le respect et la défense de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États. Les efforts pour régler les crises régionales doivent être fondés sur la diplomatie, le dialogue et la coopération. L'histoire montre que, avec de la bonne volonté, même les crises les plus insolubles peuvent être réglées.

Nous appelons tous les acteurs régionaux et internationaux à surmonter leurs divergences et désaccords, dans des conditions d'égalité, sans rhétorique contre-productive ni récriminations mutuelles, afin de faire preuve d'une position constructive et de retenue et de rechercher des solutions mutuellement acceptables. Sur cette base, nous sommes prêts à travailler collectivement.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Je voudrais également remercier le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé au Conseil de sécurité ce matin, exposé qui tombe à point nommé.

Aux côtés de l'Égypte et de la France, la Suède a demandé la convocation des discussions qui se sont tenues hier au Conseil parce que nous sommes profondément préoccupés par l'aggravation des tensions et les affrontements violents, notamment les morts à Jérusalem-Est occupée et aux alentours, en particulier sur le mont du Temple/Haram el-Charif. Il est impératif d'éviter toute nouvelle escalade de la situation, dont les conséquences, comme l'a souligné M. Mladenov, pourraient dépasser de très loin les murs de la Vieille ville.

Depuis que le Conseil s'est réuni hier, nous avons appris qu'Israël avait décidé de retirer les détecteurs de métaux à l'entrée de la Sainte esplanade, une exigence cruciale de la partie palestinienne, ainsi que de la Jordanie et de nombreux autres pays arabes. C'est là une mesure qui, nous l'espérons, pourra ouvrir la voie à la désescalade. Il est extrêmement important de faire respecter le statu quo historique sur les Lieux saints.

Jérusalem, berceau de trois religions, s'est vu accorder un statut spécial par l'ONU en 1947. Le rôle particulier du Royaume hachémite de Jordanie et de S. M. le Roi Abdullah II, tel qu'il est reconnu dans le traité de paix jordano-israélien, est indispensable, et nous apprécions les efforts que la Jordanie, comme de nombreux autres acteurs, déploie pour régler la crise.

Bien que nous soyons, nous l'espérons, près de trouver une solution à la crise immédiate, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité urgente de trouver un règlement juste, global et durable au conflit israélo-palestinien. L'évolution de la situation sur le terrain continue malheureusement de nous éloigner toujours plus de la solution des deux États.

Nous sommes profondément préoccupés par la récente annonce par Israël de la délivrance des permis de construire pour 1 500 nouveaux logements à Jérusalem-Est. Comme cela a été réaffirmé dans la résolution 2334 (2016), la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, constitue une violation flagrante du droit international. En outre, les colonies de peuplement constituent un obstacle majeur à la paix et, si la tendance n'est pas inversée, il sera impossible de concrétiser la solution des deux États. Nous demandons aux autorités israéliennes de revenir immédiatement sur cette décision.

Nous condamnons sans équivoque tous les actes de violence contre les civils, y compris les actes de terreur. Nous avons condamné l'attaque perpétrée le 14 juillet dans la Vieille ville de Jérusalem, et nous nous félicitons que le Président Abbas l'ait condamnée fermement et sans attendre. Conformément à la résolution 2334 (2016), nous réitérons l'appel lancé pour que des mesures immédiates soient prises pour de prévenir ces actes de violence, ainsi que les actes de provocation et de destruction, et pour que leurs auteurs en répondent.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation à Gaza, en particulier les conséquences humanitaires de la crise énergétique et de la politique de bouclage menée par Israël. Les civils, notamment les femmes et les enfants, ne devraient pas avoir à payer le prix de cette crise interminable. Pourtant, ils continuent de le faire au quotidien. La crise de l'énergie, qui se traduit par le manque d'accès aux services de base essentiels, notamment l'eau et l'assainissement, est une atteinte à leur dignité humaine. La Suède est l'un des principaux donateurs à Gaza et a récemment fait en sorte que des fonds supplémentaires soient disponibles, compte tenu de la gravité de la situation.

Certes, une aide humanitaire est nécessaire pour atténuer les effets sur la population de Gaza, mais elle

ne suffira jamais pour régler le problème. Toutes les factions palestiniennes doivent s'engager à trouver une solution à la crise énergétique. En outre, bien que nous comprenions pleinement les préoccupations légitimes nourries par Israël et la Palestine s'agissant de leur sécurité, il est crucial que les acteurs humanitaires bénéficient d'un accès intégral et durable. La cessation immédiate de la politique israélienne de bouclage est donc nécessaire.

La question de Gaza ne doit pas être dissociée du processus de paix. Toutes les factions palestiniennes doivent s'engager de bonne foi dans un processus de réconciliation en vue d'assurer l'unité des dirigeants palestiniens et la réunification de Gaza avec la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Il y a 50 ans, le Conseil a affirmé que le respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies exigeait l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, y compris le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri des menaces et des actes de force. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, nous n'avons toujours pas concrétisé cette paix juste et durable.

Mettre fin à l'occupation et instaurer une solution des deux États est la seule voie qui permettra d'avancer. La solution des deux États reflète le consensus de la communauté internationale et ne doit pas être remise en question. Toutefois, elle s'éloigne chaque jour un peu plus. Si nous n'agissons pas, nous nous dirigerons rapidement non seulement vers une occupation perpétuelle, mais également vers la réalité d'un État unique, qui ne servira pas les intérêts de l'État d'Israël.

Les États-Unis ont toujours joué un rôle de premier plan dans les efforts visant à promouvoir la paix au Moyen-Orient. Nous sommes encouragés par les efforts constants de l'Administration des États-Unis et nous nous félicitons que le Quatuor se soit réuni le 13 juillet. Nous espérons que cette réunion sera un premier pas vers la relance d'un processus de paix constructif, qui débouchera sur la réalisation de la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé très complet sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Nous le remercions en outre d'être toujours aussi objectif que possible. Nous comprenons à quel point son travail est difficile. Je crois que cela mérite d'être dit, au risque de paraître banal.

Je voudrais commencer par dire toute notre peine et notre sympathie face aux pertes de vies causées par la récente flambée de violence. Nous voudrions rappeler, pour nous en féliciter, la déclaration publiée par le Secrétaire général, qui a appelé les deux parties à s'abstenir de toute action qui pourrait aggraver davantage la situation. La violence doit être condamnée et, comme l'a dit le Secrétaire général :

> « Le caractère sacré des sites religieux doit être respecté car ce sont des lieux de réflexion, pas de violence ».

Un sentiment dont le Quatuor s'est également fait l'écho dans sa déclaration du 22 juillet, dans laquelle il a noté les sensibilités particulières qui entourent les lieux saints à Jérusalem ainsi que la nécessité d'assurer la sécurité et encouragé par là-même Israël et la Jordanie à travailler ensemble pour préserver le statu quo. Nous sommes satisfaits de voir que tous les intéressés semblent avoir joué leur rôle pour réduire les tensions, et il faut espérer que la situation va rester sous contrôle. Toutefois, le danger ne doit pas être sous-estimé.

Tout cela montre bien que tant que les problèmes sous-jacents ne seront pas résolus pacifiquement, les réactions dont nous avons été témoins la semaine passée risquent de se reproduire toujours et encore, jusqu'à atteindre un point de non-retour. C'est pourquoi il est absolument fondamental de préserver la possibilité de trouver une issue grâce à la solution des deux états. Il n'y a pas d'autre option viable. Tous les arguments qui affirment le contraire sont irréalistes et incompatibles avec le ferme engagement de trouver une solution juste et démocratique au problème.

Il est en effet regrettable que la flambée de violence à Jérusalem ait éclipsé certaines des mesures modestes mais positives prises récemment, qui ont le potentiel de désamorcer les tensions et de favoriser la compréhension entre Israéliens et Palestiniens. Je pense ici à l'accord signé récemment entre Israël et l'Autorité palestinienne, mentionné tout à l'heure par le Coordonnateur spécial, en vue d'accroître l'approvisionnement en électricité à Jénine. Cet accord vient s'ajouter à un autre signé entre les deux parties sur l'approvisionnement en eau cette fois. Les faits positifs tels que ceux-là démontrent que les deux parties peuvent effectivement coopérer et nous permettent de ne pas perdre espoir dans la quête d'une solution durable au conflit de longue date

entre Israéliens et Palestiniens. Ces deux peuples extrêmement travailleurs et intelligents qui, comme l'a dit le Coordonnateur spécial, sont indissociablement liés par l'histoire ne peuvent pas laisser la paix et la possibilité de vivre côte à côte sur un pied d'égalité leur échapper. Du moins, tel est notre espoir.

Nous nous félicitons de la réunion du Quatuor pour le Moyen-Orient organisée le 13 janvier pour discuter des efforts en cours pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient mais aussi pour évoquer la détérioration de la situation à Gaza. Nous estimons qu'il est absolument indispensable que le Quatuor demeure engagé auprès des Israéliens et des Palestiniens, ainsi que d'autres acteurs régionaux clefs, dans l'intérêt des efforts pour résoudre la crise. En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, la position de l'Éthiopie a toujours été très claire. Nous appuyons le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité autant que nous appuyons le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et celui de la Palestine d'exister en tant qu'État libre et indépendant.

Qu'il me soit permis de répéter que nous considérons que l'objectif de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité est la seule option viable pour régler le conflit israélo-palestinien. Il faut s'attaquer à tout obstacle entravant cet objectif afin d'ouvrir la voie à des progrès dans les pourparlers de paix. Les parties doivent certes faire preuve de souplesse et s'engager dans des négociations directes et véritables afin de parvenir à un règlement définitif de toutes les questions, mais nous pensons que la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, devrait les y aider et les y encourager. C'est dans ce contexte que nous appuyons les initiatives en cours visant à faciliter les négociations entre Israéliens et Palestiniens afin de parvenir à une solution globale, juste et durable. Les efforts du Quatuor pour le Moyen-Orient ainsi que sa feuille de route, l'Initiative de paix arabe et l'action des pays au Conseil et en dehors sont très importants à nos yeux et doivent être encouragés à se poursuivre.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : La situation au Moyen-Orient demeure instable et difficile. Nombre des questions sont liées les unes aux autres, ce qui les rend encore plus complexes. La question palestinienne est une des plus compliquées.

Le Japon continue d'être en faveur de la solution des deux États fondée sur les frontières de 1967 avec des échanges de territoires convenus d'un commun accord, afin de permettre la coexistence pacifique d'un État palestinien viable et d'Israël au sein de frontières sûres et reconnues. Le statut définitif de Jérusalem doit être réglé par la négociation en partant du principe qu'elle sera la future capitale des deux pays. Nous devons continuer à travailler ensemble pour parvenir à une solution juste et durable.

Depuis le dernier débat public sur cette question (voir S/PV.7929), il n'y a eu aucune percée. Les obstacles habituels à la paix que nous observons depuis des années persistent. Le Japon est gravement préoccupé par l'escalade des tensions à Jérusalem et en Cisjordanie. L'attaque qui s'est produite dans la vieille ville de Jérusalem ne peut être justifiée pour quelque raison que ce soit, et le Japon la condamne. Le Japon souligne l'importance de respecter la paix des lieux saints.

Le cycle de violence qui s'est ensuivi montre comment les incidents violents peuvent faire boule de neige dans des environnements hautement instables et dangereux. La violence est incompatible avec le règlement pacifique des conflits, et les parties concernées doivent continuer à œuvrer de concert pour désamorcer la situation.

Les activités de peuplement se poursuivent tant en Cisjordanie qu'à Jérusalem-Est. L'expansion physique des colonies érode la viabilité de la solution des deux états. Le Japon a publié une série de déclarations déplorant profondément ces activités. Les activités de peuplement sont contraires au droit international et nous avons demandé à Israël de les geler. Le Japon ne reconnaît aucune modification unilatérale par l'une ou l'autre partie qui pourrait préjuger du règlement final.

Le règlement du conflit par le dialogue et la concertation correspond aussi à l'esprit de la résolution 2334 (2016). La réconciliation entre les Palestiniens est un autre élément important dans la promotion de la paix. L'aggravation de la fracture entre la Cisjordanie et Gaza est préoccupante, et c'est la population gazaouie qui est en fait principalement les frais. Le Japon estime que le rétablissement par l'Autorité palestinienne de son contrôle effectif sur Gaza contribuera au processus de paix dans son ensemble.

Les conditions dans lesquelles vivent actuellement les habitants de Gaza sont désastreuses. Le Fatah et le Hamas doivent trouver un moyen d'atténuer cette souffrance. Nous devons également rappeler que le blocus de la bande de Gaza affecte directement les moyens de subsistance à Gaza. Le Japon souligne l'importance d'améliorer la situation humanitaire dans la

bande de Gaza en allégeant le blocus tout en empêchant l'afflux d'armes.

Les efforts internationaux pour relancer le dialogue se poursuivent malgré ces obstacles persistants. Nous trouvons encourageant que le Quatuor s'implique de manière plus visible. Le Japon se félicite aussi que les États-Unis demeurent engagés, ce qui est tout à fait capital.

L'accord sur la fourniture d'eau aux Palestiniens grâce au projet de construction d'un canal entre la mer Rouge et la mer Morte montre ce à quoi on peut parvenir par le dialogue. L'instauration de la confiance, grâce à des cas concrets de coopération, est en phase avec les efforts déployés par le Japon au long des années. Le Japon estime que ces efforts de renforcement de la confiance entrent dans le cadre de l'action menée pour promouvoir le processus de paix dans son ensemble par le biais de négociations. Cela inclut le Parc agro-industriel de Jéricho, qui abrite six entreprises palestiniennes, dont certains produits sont exportés en Jordanie. Nous encourageons les parties intéressées à venir voir ce qu'Israël, la Palestine, la Jordanie et le Japon peuvent réaliser grâce à la coopération.

La communauté internationale joue un rôle important en encourageant le dialogue et la confiance mutuelle. Toutefois, les parties doivent d'abord et surtout faire preuve de volonté politique pour relancer les négociations et surmonter les obstacles à la paix. Nous devons continuer d'encourager les parties à prendre des décisions difficiles. Le Japon poursuivra son engagement à travers les trois piliers que sont le dialogue politique, l'instauration de la confiance et la coopération économique.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Nickolay Mladenov, de son analyse et de son exposé précis et clairs.

Je voudrais tout d'abord réaffirmer au Conseil combien nous sommes préoccupés par l'escalade des tensions et de la violence à Jérusalem et partout en Cisjordanie. Nous sommes attristés par les tragiques pertes de vies humaines. Le 14 juillet, l'Italie a condamné l'attaque terroriste qui a visé le même jour dans la ville sainte de Jérusalem la famille Salomon. Il n'y a pas de justification au meurtre et à la glorification de la violence, et nous saluons la condamnation par le Président Abbas de cette attaque. La mort de deux policiers dans la ville sainte de Jérusalem et celle de trois Israéliens dans la colonie de Halamish, en Cisjordanie, sont tout aussi tragiques.

Nous déplorons la pertes en vies humaines chez les Palestiniens, avec plusieurs jeunes tués dans les derniers affrontements, et nous réaffirmons le droit d'organiser des manifestations pacifiques. Nous prenons note de l'assurance donnée par le Premier Ministre Netanyahu qu'aucun changement s'agissant du statu quo ne sera introduit sur les lieux saints. Nous insistons sur le rôle spécial du Royaume-Uni et de S. M. le Roi Abdullah II pour ce qui est des sites. Nous appelons toutes les parties à tout mettre en œuvre pour désamorcer l'escalade de la violence, rétablir le calme et préserver le statu quo dans les lieux saints de Jérusalem, en paroles et en actes. La décision du Gouvernement israélien d'enlever les détecteurs de métaux est un pas fait dans la bonne direction. Nous appelons Israël à mieux se coordonner avec la Jordanie sur toutes les mesures concernant les lieux saints, notamment s'agissant de renforcer la sécurité. Nous soulignons aussi l'importance de maintenir la coopération entre Israël et la Palestine dans le domaine de la sécurité.

Je voudrais réaffirmer que l'Italie est pleinement attachée à sa position de longue date concernant le processus de paix, y compris s'agissant des frontières de 1967 et de Jérusalem-Est, telle qu'énoncée dans la conclusion pertinente du Conseil de l'Union européenne, et réaffirmer notre appui sans faille à tous les efforts visant à relancer les pourparlers de paix entre Israël et la Palestine. Nous pensons qu'une paix juste et durable entre Israël et la Palestine doit être fondée sur la solution des deux États, en tant que seul objectif réalisable par le biais de négociations directes entre les deux parties.

De nombreux obstacles doivent être surmontés sur la voie qui mène à la paix, entre autres la violence, comme l'ont confirmé hélas les tout derniers événements dont j'ai parlé au début de ma déclaration, et les colonies, qui méritent une attention particulière. L'Italie condamne l'extension accélérée des colonies de peuplement israéliennes après l'approbation récente par les autorités d'un plan de construction de près de 1000 logements dans une colonie située à Jérusalem-Est. Nous pensons que cette décision assombrit les perspectives d'une solution des deux États et ruine une chance de garantir un avenir de paix et de sécurité aux deux parties.

La sombre situation qui prévaut à Gaza mérite toute notre attention. Le dernier rapport de l'équipe de pays des Nations Unies donne une description alarmante

du recul du développement dans la bande de Gaza au cours des dix dernières années. L'Italie appuie le Président Abbas en tant que représentant légitime de la direction palestinienne et le soutient dans son objectif d'exercer davantage de pressions sur le Hamas en vue de reprendre le contrôle à Gaza et de placer toute la Palestine sous une autorité démocratique et légitime unique. Il convient, ce faisant, de tenir compte en priorité des répercussions humanitaires qui en résultent pour la population de Gaza, en particulier dans le secteur de la santé.

Dans ce contexte astreignant, je trouve approprié de reconnaître qu'il y a eu quelques progrès positifs, quoique limités. Tout d'abord, nous croyons toujours que la collaboration technique entre les parties en matière de fourniture des services de base est essentielle, non en tant que substitut à la paix mais pour améliorer très sensiblement les conditions de vie de tous les Palestiniens. D'où toute l'importance de la conclusion, ces derniers jours, de deux accords sur l'électricité et l'eau. Nous encourageons les parties à poursuivre leur coopération sur le terrain et à prendre d'autres initiatives conjointes. Deuxièmement, nous saluons la récente réunion des envoyés du Quatuor pour le Moyen-Orient et tenons à réaffirmer le rôle que le Quatuor peut jouer en vue de créer un environnement qui soit favorable à la reprise des pourparlers de paix.

Pour en venir au Liban, l'Italie félicite les parties libanaises de la conclusion d'un accord historique sur la nouvelle loi électorale. Nous sommes convaincus que le renouvellement du Parlement, l'année prochaine, marquera un jalon en termes de renforcement des institutions du pays. Il faut espérer que cela créera de meilleures conditions d'un renforcement de la présence et de l'autorité de l'État dans tout le pays, comme demandé par les résolutions pertinentes du Conseil. À cet égard, je voudrais mettre en relief le travail essentiel effectué au Sud-Liban par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), conformément à son mandat d'acteur essentiel au service de la stabilité du pays et de la zone géographique touchée par la conflit. Enfin, tout en réaffirmant le ferme appui de l'Italie aux autorités libanaises, je voudrais saluer la détermination sans faille du Premier Ministre Hariri et de son Gouvernement à mettre pleinement en œuvre les résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006), en coopération avec le Coordonnateur spécial et la FINUL.

Pour terminer, je voudrais dire que la libération de Mossoul de l'emprise de Daech par les forces de sécurité iraquiennes, avec l'appui de la coalition internationale, est une lueur d'espoir dans une zone géographique marquée par de multiples crises. Ce résultat est un jalon dans la lutte menée conjointement contre le terrorisme au Moyen-Orient et annonce de nouveaux succès dans la région. Alors que la lutte armée contre Daech n'est pas terminée et qu'il importe de continuer de veiller à la protection des droits de l'homme, nous devons maintenant tourner notre attention vers la stabilisation du territoire qui était sous le contrôle de Daech. L'assistance humanitaire et le rétablissement des services essentiels sont indispensables pour consolider la victoire militaire et permettre aux déplacés de retourner chez eux.

La réconciliation en Iraq et la transition politique en Syrie restent essentielles pour empêcher toute réapparition de l' État islamique d'Iraq et du Levant. À cet égard, je voudrais souligner la nécessité de préserver et de défendre les droits et les libertés de toutes les communautés ethniques et religieuses dans la région, notamment des communautés chrétiennes.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je joins ma voix à celle de mes collègues pour vous féliciter, Monsieur le Président, de l'organisation du présent débat public.

Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, de son exposé détaillé et, comme chaque mois, nous l'assurons du plein appui de l'Uruguay à son action.

Les années passent et la situation au Moyen-Orient reste hélas, à quelques exceptions près, la même quand elle ne s'aggrave pas. Cela montre clairement que le Conseil, en dépit de ses bonnes intentions, n'a pas rempli sa mission qui est de ramener la paix et la stabilité dans une région déchirée par des conflits. Comme tous les autres peuples de la planète, tout ce que désirent ceux de cette région du monde est de vivre en paix, loin des horreurs de la guerre, de la violence, de la terreur et des violations de leurs droits fondamentaux. Nous voudrions rappeler les millions de victimes anonymes qui ont pâti des guerres et des invasions – pour certaines conçues à distance –, du pillage de leurs ressources et de leurs richesses, des changements constants apportés à leurs territoire au gré d'intérêts étrangers, des actes des groupes terroristes qui insultent la religion même à laquelle ils prétendent appartenir, et de gouvernements et de régimes autoritaires nullement en phase avec les aspirations de leurs propres peuples. Tout cela constitue un terreau fertile pour la propagation de l'extrémisme et

du radicalisme, qui à leur tour deviennent conséquence et cause de nouveaux conflits. Nous restons malgré tout optimistes et continuons d'espérer que dans un avenir pas trop lointain, les peuples du Moyen-Orient pourront avancer sur la voie du progrès et de la coopération dans un environnement pacifique. Pour atteindre cet objectif, il faudra le soutien constant du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale.

En ce qui concerne la récente escalade à Jérusalem, qui s'est rapidement propagée à d'autres localités et menace de devenir une nouvelle crise majeure, l'Uruguay réitère sa vive condamnation de tous les épisodes de violence, qui ont fait plus de 10 victimes. Cette situation préoccupante suscite la méfiance entre les parties concernées et nuit à tous les efforts visant à permettre la reprise des négociations de paix bilatérales entre Israël et la Palestine en vue de parvenir à la solution des deux États. Les lieux saints de la ville de Jérusalem, où convergent trois des principales religions du monde, doivent être des lieux de réflexion et de paix, non de violence et de terreur. Il est donc essentiel de préserver l'accès sans restriction des fidèles à leurs lieux de culte et de faire en sorte que cela se traduise par des mesures concrètes. À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par le Gouvernement israélien de revenir sur sa décision et de retirer les détecteurs de métaux installés la semaine dernière. En revanche, la situation critique dans la bande de Gaza, à laquelle le Conseil n'a pas accordé une attention suffisante, menace de dégénérer très rapidement en une nouvelle catastrophe humanitaire. Nous ne devons ménager aucun effort pour éviter que ce scénario ne conduise à une autre guerre.

Comme il le fait depuis 1947, l'Uruguay réaffirme une fois encore son appui indéfectible au droit d'Israël et de la Palestine de vivre en paix, dans des frontières sûres et reconnues, dans un environnement de coopération renouvelée et exempt de toute menace ou acte pouvant rompre la paix. Nous réaffirmons également notre appui à une solution fondée sur deux États indépendants, étant convaincus que c'est la seule solution qui permettra une coexistence pacifique entre Israël et la Palestine, et, à cet égard, nous appelons une fois de plus à la reprise de négociations directes entre les deux. C'est là le chemin fondamental pour y parvenir. Nous nous félicitons de toutes les initiatives internationales visant à faire progresser le processus de paix en vue de parvenir à un règlement pacifique, juste, négocié, durable et conforme au droit international, en prenant en considération les aspirations légitimes des Israéliens et des Palestiniens.

Toutefois, pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'inverser les tendances actuelles sur le terrain, faute de quoi, la Palestine aura beaucoup de mal à consolider son État. Il est regrettable que, sept mois après l'adoption de la résolution 2334 (2016), peu de progrès aient été accomplis dans sa mise en œuvre, alors que les annonces faites par Israël concernant l'expansion de ses colonies de peuplement dans les territoires occupés se multiplient. De même, les annonces de démolitions et de déplacement forcé de communautés vulnérables, telles que Dekaika, Khan el-Ahmar et Soussiya, ne font que déclencher des réactions incontrôlables.

Les récents épisodes de violence et attentats terroristes, leur incitation et leur apologie par le biais du versement de rémunérations aux familles de ceux qui les commettent ou la désignation d'écoles, de bâtiments et de places portant leur nom, ne contribuent en rien à faire avancer la cause de la paix et mettent en péril la possibilité de parvenir à une solution des deux États. Toutefois, tout comme nous avons souligné dans le passé à plusieurs reprises que nous ne pouvons pas rester silencieux face aux attentats terroristes, en cette occasion, nous saluons le fait que le Président Mahmoud Abbas de l'Autorité palestinienne a condamné l'attaque du 14 juillet sur l'esplanade des Mosquées. Sur une note un peu plus personnelle et inspirée du moment présent, j'espère bientôt voir le jour où, au Conseil de sécurité, nos collègues, M. Riyad Mansour et M. Danny Danon, cesseront de s'accuser mutuellement et de se rejeter la faute l'un sur l'autre et, au lieu de cela, nous informeront de l'évolution de négociations directes visant à mettre fin une bonne fois pour toutes à ce terrible conflit. Nos frères colombiens nous ont montré qu'il est possible de mettre de côté la douleur de 50 années de guerre et d'assumer l'engagement en faveur d'un accord de paix et les risques qui y sont associés.

L'Uruguay est choqué par la gravité de la situation des civils au Yémen, dont la crise humanitaire, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, est encore plus grave que celle de la Syrie. Il est regrettable que la situation ne reçoive toujours pas le même degré d'attention de la part du Conseil que d'autres crises régionales. Le Yémen est au bord de la famine, souffrant d'une propagation rapide de l'épidémie de choléra, et ses hôpitaux, écoles et marchés continuent d'être la cible d'attaques aveugles. La persistance de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et les violations généralisées du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises par toutes les parties belligérantes ont plongé des millions de civils dans le

chaos et des souffrances terribles. Toutes les personne qui commettent des attaques au Yémen, apportent un appui logistique et fournissent des armes doivent cesser immédiatement les hostilités, et les responsables des atrocités scandaleuses qui ont déjà été commises doivent être traduits en justice.

Je voudrais évoquer très brièvement le conflit en Syrie. Bien que le processus de cessez-le-feu d'Astana ait entraîné une baisse considérable de la violence dans certaines parties du pays, nous continuons d'être les témoins de sièges et de famines, d'attaques aveugles contre des civils, de l'emploi d'armes chimiques, d'attaques terroristes et de violations extrêmement graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, alors que l'inaction frustrante du Conseil se poursuit. Nous sommes préoccupés par le fait que, bien que le processus politique à Genève ait permis quelques progrès, quoique modestes, cela ne s'est pas traduit par une amélioration de l'accès humanitaire aux millions de personnes qui vivent sans aucune aide dans les zones assiégées et difficiles d'accès. Nous réaffirmons que cette guerre effroyable ne peut prendre fin que par le biais d'un processus de transition politique dirigé par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la feuille de route énoncée dans la résolution 2254 (2015).

Pour terminer, en ce qui concerne la situation récente que connaissent certains États de la péninsule arabique, nous espérons que les tensions peuvent être résolues par le biais du dialogue et de la négociation.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui sur les questions les plus brûlantes du Moyen-Orient. Je remercie également M. Mladenov de son exposé.

Le processus de paix au Moyen-Orient reste au cœur de tout effort visant à rétablir la stabilité dans la région. L'Ukraine a toujours appuyé le processus de paix au Moyen-Orient et le principe d'une solution à deux États, avec Israël et Palestine coexistant dans la paix et la sécurité. Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général et du Coordonnateur spécial concernant l'escalade des tensions et de la violence à Jérusalem, qui témoigne de la gravité de la situation à l'intérieur et autour de la vieille ville, ainsi que dans le contexte plus large du processus de paix.

Les récentes attaques terroristes meurtrières sur le mont du Temple/Haram el-Charif et dans une colonie israélienne en Cisjordanie en disent long sur la gravité de cette escalade. Si les deux parties ne prennent pas des mesures rapides et efficaces, ces incidents meurtriers pourraient déclencher de nouvelles violences. Nous avons souligné à maintes reprises que rien ne saurait justifier les actes terroristes et avons condamné fermement toute tentative d'en faire l'apologie. Nous sommes de plus en plus préoccupés par les violents affrontements entre Palestiniens et les forces de sécurité israéliennes à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, au cours desquels au moins trois personnes ont trouvé la mort. La décision du Président palestinien Mahmoud Abbas de geler les contacts avec Israël est un signe préoccupant que la situation pourrait très rapidement devenir incontrôlable.

Nous prenons note de la déclaration du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul-Gheit, concernant le mont du Temple/Haram el-Charif. Dans le même temps, nous aimerions saisir cette occasion pour exhorter la Jordanie, gardienne des lieux saints, et Israël à trouver un compromis raisonnable entre la sécurité publique et la liberté de culte. Par ailleurs, nous exhortons chacun à agir de manière responsable afin d'éviter l'escalade, de calmer la situation et de l'empêcher de devenir incontrôlable. L'Ukraine réaffirme sa position selon laquelle l'accord de paix israélo-palestinien doit se réaliser dans le cadre du respect inconditionnel par les parties des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, du mandat de la Conférence de Madrid, notamment du principe « terre contre paix », de la Feuille de route, des accords précédemment conclus par les parties et de l'Initiative de paix arabe de 2002.

S'agissant de la Syrie, je voudrais souligner notre mécontentement quant à la lenteur des progrès enregistrés sur le front politique. D'après les derniers cycles de pourparlers intersyriens à Genève, je vois qu'une seule partie est disposée à travailler de façon constructive sur le programme convenu. La délégation syrienne, au contraire, n'a montré à ce jour de l'intérêt à débattre que d'un seul panier, à savoir la lutte contre le terrorisme. Je pense que le Conseil de sécurité a clairement indiqué à plusieurs reprises qu'un panier ne peut être privilégié au détriment des trois autres. C'est la raison pour laquelle nous soulignons une fois encore que les pourparlers de Genève doivent être fermement ancrés dans la résolution 2254 (2015) et porter sur les points du programme conjoint précédemment convenu, à savoir la gouvernance, la Constitution, les élections et la lutte contre le terrorisme.

Dans l'ensemble, la communauté internationale doit éviter à tout prix de tomber dans le piège des

solutions à court terme en ce qui concerne le conflit syrien. Ces ajustements à court terme semblent apporter un soulagement temporaire, mais uniquement pour créer les conditions d'une crise plus profonde à long terme. Le fait qu'aucune des causes profondes du conflit n'a été abordée se traduit essentiellement par de nouvelles possibilités pour Daech et Al-Qaida d'exploiter les doléances de la population mécontente.

L'Ukraine est profondément préoccupée par la détérioration rapide de la situation humanitaire au Yémen : elle va de mal en pis. L'épidémie de choléra, qui se propage rapidement dans chacune des principales provinces yéménites, a poussé la population du pays aux limites de la survie. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et tous les autres acteurs humanitaires, qui fournissent une aide vitale au peuple yéménite. Nous exhortons les parties à garantir un acheminement permanent de fournitures humanitaires et commerciales; sans elles, des millions de Yéménites risquent la famine et la mort.

Sur le plan politique, nous sommes préoccupés par les dernières tendances qui voient une polarisation croissante des principales parties prenantes au Yémen et la fragmentation accrue du paysage politique yéménite. Nous appelons toutes les parties à reprendre les pourparlers directs sans conditions préalables, et à les mener de la manière la plus souple et constructive qui soit.

La situation au Moyen-Orient est très préoccupante et pleine de difficultés. Nous appelons le Conseil à rester uni lorsqu'il les aborde.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui afin d'examiner la question palestinienne, alors que les territoires palestiniens occupés connaissent des événements graves et dangereux, eu égard en particulier au Haram el-Charif, qui ont conduit à une détérioration de la situation, non seulement à Jérusalem, mais également dans l'ensemble des Territoires palestiniens occupés – et peut-être même au-delà de la région, étant donné la signification unique que Jérusalem a non seulement pour les Palestiniens et les Arabes, mais aussi pour l'ensemble du monde musulman.

Nous avons déjà mis en garde contre les graves conséquences des événements récents. Nous réitérons notre appel à Israël à mettre fin à la violence et aux escalades autour de la mosquée Al-Aqsa, ainsi qu'au lourd bilan de morts et de blessés parmi les Palestiniens. Nous appelons également Israël à respecter la liberté de culte et de religion, ainsi que le droit du peuple palestinien à pratiquer sa foi dans la liberté et la sécurité. Nous appelons Israël à s'abstenir de prendre des mesures supplémentaires qui soient susceptibles d'attiser davantage les flammes du conflit, d'allumer les passions religieuses et d'accroître les souffrances endurées par le peuple palestinien, compromettant ainsi les chances de parvenir à une paix juste, durable et globale fondée sur la solution des deux États.

Nous pensons qu'il est important de réitérer une fois de plus les propres déclarations du Conseil concernant la mosquée Al-Aqsa. À cet égard, je me réfère au communiqué de presse du Conseil du 17 septembre 2015 (SC/12052), qui appelle à maintenir le statu quo historique au Haram el-Charif, en paroles et dans les faits, notamment en préservant le droit et la liberté des fidèles musulmans de pratiquer leur culte. Il est également important de faire référence aux mesures bien connues adoptées par le Conseil, notamment à la résolution 478 (1980), qui réaffirme que toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël, la Puissance occupante, qui ont modifié ou visent à modifier le caractère et le statut de la Ville sainte de Jérusalem, sont nulles et non avenues et doivent être rapportées. En outre, la résolution 2334 (2016) ne reconnaît aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations.

À cet égard, je tiens à réaffirmer que l'Égypte salue les efforts visant à apaiser la crise actuelle, notamment ceux entrepris par la Jordanie, à la lumière du rôle historique joué par le Royaume hachémite de Jordanie, royaume frère, en ce qui concerne sa tutelle des sites sacrés à Jérusalem. Nous avons pris note de la décision israélienne de supprimer les détecteurs de métal. Nous espérons que la situation reviendra à la normale, notamment à l'égard de la Jordanie.

Si la crise actuelle devait se poursuivre, ses conséquences ne se limiteraient pas à la Palestine et à Israël. Nous devons, nous tous ainsi que le Conseil, en être conscients. Car il incombe au Conseil de maintenir la paix et la sécurité internationales, ainsi que d'assumer la responsabilité de suivre la crise, afin que la situation ne devienne pas incontrôlable, et de sauver les chances de négociations directes, notamment sur les questions relatives au statut final englobant Jérusalem.

L’occupation des territoires palestiniens se poursuit sans la moindre lueur d’espoir de mettre fin à cette situation tragique. Les mesures prises contre le peuple palestinien se multiplient à un rythme accéléré. L’expansion des colonies se poursuit également. Les résolutions de l’ONU et du Conseil de sécurité exigeant le respect des principes de la Charte des Nations Unies ne sont pas appliquées. Je fais principalement référence au droit à l’autodétermination.

Tous ces facteurs sont à l’origine d’une profonde frustration, qui s’est accumulée au long d’années d’occupation et de siège. Les risques et les dangers que nous percevons aujourd’hui montrent clairement que les tentatives de pratiquer la politique de l’autruche peuvent fort bien avoir de graves conséquences. Ils montrent également le manque de clairvoyance de tous ceux qui croyaient que la question palestinienne était devenue moins importante que les autres problèmes dont souffre la région.

Nous réaffirmons que l’appel à mettre fin à l’occupation et à appliquer les résolutions de l’ONU, y compris les résolutions du Conseil de sécurité, qui est chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, n’a pas pour objectif de délégitimer quelque État que ce soit. C’est un appel à rétablir des droits et à appliquer le droit international. La mise en place de telles mesures bénéficierait à tous les peuples de la région, y compris, naturellement, le peuple israélien. Nous reconnaissons tous qu’il a le droit de vivre dans la paix et la sécurité à l’intérieur de ses frontières et d’entretenir des relations de bon voisinage avec les pays de la région.

Traditionnellement, l’Égypte a joué un rôle de pionnier dans le rétablissement de la paix dans la région. Elle s’engage à poursuivre ses efforts à cette fin, en collaboration avec les deux parties, Palestiniens et Israéliens. Qui plus est, la visite récente au Caire du Président palestinien, Mahmoud Abbas, s’inscrit dans le cadre de la coordination entre les deux parties. Les autorités égyptiennes ont réaffirmé leur position et appellent à un règlement global et juste qui garantisse le droit des Palestiniens à créer un État indépendant, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale. Le Gouvernement égyptien a également affirmé que la question palestinienne demeure une des principales priorités de l’Égypte et que le règlement de cette question est une condition essentielle en vue de rétablir la stabilité au Moyen-Orient et de lancer une dynamique de développement dans la région. L’Égypte a également fait savoir que ses efforts vont se poursuivre en vue de relancer les négociations entre les Palestiniens et les Israéliens, mais également de forger des liens plus étroits entre les Palestiniens et de mettre un terme aux divisions.

Pour conclure, je souhaite réaffirmer que l’appel historique lancé par les pays arabes – l’Initiative de paix arabe – montre clairement que les pays arabes sont collectivement attachés au principe de l’échange de territoires contre la paix comme fondement d’une solution. Le récent Sommet arabe qui s’est tenu à Amman a confirmé l’attachement des chefs d’État et de gouvernement à cette même Initiative de paix arabe. Nous avons également noté que le Gouvernement des États-Unis d’Amérique est ouvert à l’idée d’un règlement durable, ce dont nous nous félicitons. À cet égard, nous sommes disposés à fournir une assistance.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m’associe aux autres orateurs pour remercier Nickolay Mladenov de son exposé et de ses efforts inlassables pour résoudre ce problème. Comme il l’a expliqué très clairement ce matin, la situation en Israël et dans les territoires palestiniens occupés continue de susciter la plus vive préoccupation du Conseil de sécurité. Après que des générations furent marquées par l’hostilité, le sang et les larmes et dans le sillage de longues années de douleur et de guerre, nous sommes déterminés à mettre fin aux effusions de sang et à calmer la peine.

Cette détermination n’est toutefois pas nouvelle. De fait, les paroles que je viens de prononcer proviennent de la Déclaration de Washington, signée il y a 23 ans jour pour jour. Ce document historique a lancé un processus qui a abouti à une paix historique entre Israël et la Jordanie, une paix qu’il aurait été impossible d’envisager quelques décennies auparavant. Le caractère symbolique de cet anniversaire particulier ne doit échapper à personne au Conseil aujourd’hui. Il doit nous rappeler à tous que la paix à laquelle nous aspirons n’est pas impossible, aussi lointaine paraisse-t-elle, quels que soient les obstacles qui nous attendent. C’est un rappel de l’espoir dont la région a désespérément besoin. Il suffit de considérer l’abjecte flambée de violence survenue récemment pour se rendre compte que la paix reste loin des esprits d’un trop grand nombre.

Je condamne le terrible attentat terroriste qui a coûté la vie de trois Israéliens durant un dîner du shabbat, vendredi dernier. Je déplore le meurtre tragique de deux policiers sur l’esplanade du Temple/Haram el-Charif le vendredi précédent. Un tourbillon de tension et de violence a balayé la Cisjordanie et Jérusalem au cours

des derniers jours. Je suis profondément préoccupé par les pertes humaines, notamment la mort d'au moins quatre Palestiniens, et je déplore la violence et les affrontements, qui ont fait des centaines de blessés ce weekend. Les autorités compétentes doivent enquêter promptement sur tous ces incidents.

Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à rétablir le calme. Nous les appelons à éviter les provocations et, en collaboration, à trouver une solution qui garantisse la sûreté et la sécurité de l'esplanade du Temple/Haram el-Charif tout en préservant le statu quo. Nous accueillons avec satisfaction la collaboration entre toutes les parties en vue de régler cette situation, et nous saluons les mesures positives prises depuis hier. Elles ont ouvert la voie à une désescalade. Toutes les parties doivent s'engager dans cette voie.

En parallèle, nous ne devons pas perdre de vue les autres menaces à la paix, notamment la détérioration de la situation humanitaire à Gaza, où la récente interruption de la distribution d'électricité exacerbe des conditions déjà dangereuses : plus de 30 000 personnes déplacées et des réserves d'eau potable qui ne suffisent pas à répondre aux besoins de la population, dont la plus grande partie n'est approvisionnée en eau que pendant quelques heures tous les trois à cinq jours. Plus de 70 % des habitants de Gaza dépendent aujourd'hui de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Je saisis cette occasion pour remercier l'ONU des efforts qu'elle déploie afin d'apaiser les souffrances de la population de Gaza.

En fin de compte, c'est la décision du Hamas d'opter pour la violence et de rejeter les principes du Quatuor qui est au cœur de la tragédie à Gaza. Il existe une solution : le Hamas doit renoncer à la violence, reconnaître Israël et accepter les accords signés préalablement. Cela signifie que les tirs de roquettes et la violence doivent s'arrêter. Les pays de la région qui ont de l'influence sur le Hamas doivent l'encourager à prendre ces mesures. Des mesures doivent également être prises pour rétablir le contrôle de l'Autorité palestinienne à Gaza, et rétablir ainsi une gouvernance efficace et responsable. Si nous voulons trouver une solution, Israël doit lever les restrictions imposées à Gaza pour apaiser la souffrance des Palestiniens ordinaires. Le Royaume-Uni se tient prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer ces efforts.

Au-delà de Gaza, nous sommes également préoccupés par l'intensification des activités de colonisation à Jérusalem-Est, en particulier en cette période de tension accrue. Toutes les colonies sont illégales au regard du droit international, et je condamne fermement les projets de construction de nouveaux logements. Un grand nombre de ces logements seront situés dans des quartiers palestiniens, et cela implique dans certains cas de démolir des logements palestiniens. C'est inacceptable. Je suis aussi profondément préoccupé par la proposition de construire 1 100 nouvelles unités entre les colonies d'Adam et de Neve Yaakov, en Cisjordanie. Les colonies compromettent la contiguïté de la Cisjordanie et compliquent la réalisation de la solution des deux États.

Nous avons beaucoup à faire si nous voulons faire de la paix une réalité. Toutefois, avant de conclure, je voudrais revenir sur la Déclaration de Washington. Si le processus entamé le 25 juillet 1994 a conduit à la paix entre Israël et la Jordanie, nous ne devons pas oublier le rôle de premier plan joué par les États-Unis, qui ont considérablement contribué à rendre la paix possible. C'est ce même rôle de premier plan que jouent le Président Trump et son administration en faveur de la relance du processus de paix au Moyen-Orient. Il faut les en féliciter et les appuyer. Nous appelons la région tout entière, les Israéliens et les Palestiniens à saisir l'occasion qu'offre ce leadership, tout comme elle a été saisie il y a 23 ans.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé. La Chine a également écouté avec attention les déclarations faites par l'observateur de la Palestine et par le représentant d'Israël.

La question de la Palestine est au cœur du problème dont souffre le Moyen-Orient en même temps que la source des problèmes de la région. C'est aussi un baromètre de l'équité et de la justice internationales. La communauté internationale devrait partir du principe qu'il est nécessaire de préserver la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde, d'entretenir une vision à long terme, de promouvoir un règlement politique de la question de Palestine en s'attaquant à la fois aux symptômes et aux causes profondes du conflit, de protéger les droits et intérêts légitimes du peuple palestinien, d'empêcher la situation entre la Palestine et Israël d'échapper à tout contrôle et de faire en sorte que le Moyen-Orient ne sombre pas dans une crise plus généralisée.

La Chine est un ardent défenseur de la juste cause du peuple palestinien et un médiateur actif pour la paix entre la Palestine et Israël. La semaine dernière, la Chine a reçu le Président palestinien, M. Abbas. Au cours de ses entretiens avec le Président Abbas, le Président Xi Jinping a fait quatre propositions visant à promouvoir le règlement de la question de Palestine dans les circonstances actuelles.

Premièrement, il a souligné l'importance d'un règlement politique solidement basé sur la solution des deux États. La solution des deux États est la plus adaptée à la réalité sur le terrain et elle est l'option la plus universellement acceptée. Les parties concernées doivent continuer d'œuvrer sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, du principe de l'échange de territoires contre la paix et de l'Initiative de paix arabe. Elles doivent également poursuivre les négociations en vue de parvenir à un règlement global, juste et durable de la question de Palestine. La Chine est très favorable à la solution des deux États et appuie la création d'un État de Palestine indépendant et pleinement souverain, sur la base des frontières de 1967 et ayant Jérusalem-Est pour capitale. Comme toujours, nous entendons jouer un rôle constructif pour le règlement de la question de Palestine.

Deuxièmement, le Président Xi Jinping a proposé d'adopter le concept de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable. La Palestine et Israël sont des voisins qui ne peuvent pas être séparés. La sécurité des deux pays leur impose de coopérer, de travailler ensemble et de s'entraider afin de mettre en place une sécurité commune grâce à des efforts conjoints. La Chine appelle à une mise en œuvre effective de la résolution 2334 (2016). Toutes les activités de peuplement sur les territoires occupés doivent être arrêtées immédiatement et des mesures immédiates doivent être prises pour prévenir tous les actes de violence visant des civils. Nous appelons également à une reprise rapide des pourparlers de paix en vue d'accélérer le règlement politique de la question de Palestine et d'atteindre fondamentalement, par là-même, une sécurité commune et durable.

Troisièmement, le Président Xi Jinping a appelé à une plus grande coordination des efforts de la communauté internationale et à renforcer les synergies dans l'intérêt de la paix. Depuis quelque temps maintenant, la communauté internationale porte une attention accrue à la question de Palestine. Les parties concernées mènent des efforts diplomatiques énergiques pour promouvoir la reprise des pourparlers de paix entre la Palestine et Israël. La communauté internationale doit encore accroître sa coordination et proposer des mesures de promotion de la paix qui impliquent une participation conjointe. La Chine est prête à adhérer à tous les efforts favorables à un règlement politique de la question de Palestine et entend les appuyer. La Chine prévoit d'organiser, avant la fin de l'année, un atelier consacré aux activités de paix pour la Palestine et Israël, afin de leur fournir des idées pour le règlement de la question de Palestine.

Quatrièmement, il faut prendre des mesures intégrées pour promouvoir la paix par le développement. Tout en encourageant les pourparlers politiques, il faut prêter attention au développement, en particulier au renforcement des capacités de développement économique de la Palestine. La Chine considère que la Palestine et Israël sont d'importants partenaires de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». La Chine est prête à travailler dans le cadre du concept de développement au service de la paix afin d'inciter la Palestine et Israël à entamer une coopération mutuellement bénéfique, à maintenir ouverts les canaux d'une telle coopération et à continuer d'aider la Palestine à accélérer son développement. Cela permettra de renforcer les fondements de la paix et de l'harmonie, et de réduire les facteurs qui compromettent les pourparlers de paix entre les deux parties.

La Chine a annoncé une initiative visant à lancer un mécanisme de dialogue tripartite entre la Chine, la Palestine et Israël, afin de coordonner l'exécution de grands projets d'aide à la Palestine. Ces quatre propositions faites par le Président Xi Jinping représentent les nouveaux efforts chinois pour régler la question de Palestine. Ils tiennent compte de la situation actuelle ainsi que de l'environnement international. Ces propositions représentent également l'orientation générale des efforts de la Chine à l'avenir pour promouvoir un règlement politique. Nous espérons que ces propositions susciteront des réactions et un appui dynamiques de la part des parties concernées, afin que nous puissions travailler de concert pour réaliser une percée dans ce problème non résolu vieux de plusieurs décennies.

Depuis quelque temps, la situation à Jérusalem continue de se dégrader, au point qu'elle est devenue extrêmement dangereuse. La priorité absolue est désormais d'apaiser les tensions et la situation conflictuelle autour de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et de parvenir dès que possible à un règlement

pour réduire les tensions et éviter toute escalade du conflit. Le Conseil de sécurité et les États de la région doivent prendre des mesures diplomatiques d'urgence et faire tout leur possible pour dialoguer avec les parties concernées en vue de calmer la situation et d'éviter une escalade des tensions. Toute escalade aurait des conséquences encore plus graves. Les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité doivent être appliquées, notamment celle qui appelle au respect du statu quo historique des Lieux saints à Jérusalem. Nous avons pris note de l'initiative prise par Israël aujourd'hui et nous espérons que les parties concernées poursuivront leur dialogue et leurs échanges afin de rétablir le calme au plus tôt.

La Chine est prête à continuer de travailler avec toutes les parties concernées pour promouvoir le règlement rapide des problèmes actuels et la reprise des pourparlers de paix entre la Palestine et Israël afin de parvenir rapidement à un règlement global, juste et durable de la question palestinienne et de restaurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Liban.

Mme Ziade (Liban) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier M. Mladenov de son exposé détaillé.

Les réalités difficiles dans l'État de Palestine ont été sombrement résumées dans un rapport publié par l'organisation Human Rights Watch à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'occupation israélienne :

> « Au moins cinq catégories de violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire caractérisent l'occupation [israélienne] : les homicides illégaux, les déplacements forcés, les détentions arbitraires, le bouclage de la bande de Gaza et autres restrictions injustifiées à la liberté de circulation, et l'expansion des colonies de peuplement, laquelle s'accompagne de politiques discriminatoires au détriment des Palestiniens. »

Dernièrement, nous avons également eu un rappel de l'ampleur des pratiques israéliennes choquantes à Jérusalem et sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa : meurtres, politique de bouclage et recours disproportionné à la force contre les fidèles et les civils, ce qui constitue une tentative manifeste d'intensifier l'occupation pour la transformer en guerre de religions. Ces pratiques ne sont pas seulement des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies, des principes du droit international et des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité – et en particulier de l'article 4 de la Convention de La Haye, de l'article 39 de la Convention de Genève et de l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques concernant le respect du droit des personnes d'avoir et de pratiquer leur religion –, je me contenterai de dire qu'elles sont également des tentatives délibérées de créer une nouvelle donne sur le terrain faisant de la solution des deux États un objectif pratiquement inatteignable. Il est temps de demander des comptes à Israël et de l'obliger à cesser et à annuler toutes les mesures visant à altérer le statu quo historique à la mosquée Al-Aqsa et son esplanade.

Aujourd'hui, la communauté internationale doit prendre parti, le parti du respect des principes du droit international. Il est grand temps de traduire en actes notre engagement en faveur du principe de l'échange de territoires contre la paix en mettant fin à l'occupation israélienne, en écoutant les appels à la paix et en mettant en œuvre l'Initiative de paix arabe, adoptée dans mon pays, le Liban, en 2002 et confirmée par plusieurs sommets et réunions ultérieurs, le dernier en date étant le sommet arabe organisé par la Jordanie en mars.

J'en viens maintenant à mon pays, depuis l'adoption de la résolution 1701 (2006), il n'y a pas eu un seul jour sans qu'Israël ne viole la souveraineté du Liban que ce soit sur terre ou dans les airs, au mépris total de ses obligations découlant de la résolution 1701 (2006). Je me contenterai de ne citer que les violations quotidiennes de l'espace aérien libanais par les avions de chasse israéliens. Malgré toutes ces violations flagrantes, les multiples campagnes de dénigrement, les fausses allégations et les menaces d'Israël de renvoyer mon pays au Moyen Âge, le Gouvernement libanais demeure ferme dans sa détermination à appliquer intégralement la résolution 1701 (2006), pas seulement pour préserver les acquis de notre investissement collectif dans la sécurité et la stabilité, mais surtout pour les multiplier.

C'est dans ce contexte que mon gouvernement invite une nouvelle fois le Secrétaire général à intensifier ses bons offices et attend avec intérêt de recevoir les résultats des efforts du Coordonnateur spécial concernant la délimitation de la frontière maritime contestée et de la zone économique exclusive entre le Liban et Israël, tout en soulignant que le non-règlement de cette question

restera une source de conflit qui fera peser une menace sur la paix et la sécurité dans notre région.

En outre, mon gouvernement va également soumettre une demande en faveur du renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour un an sans modification. Seule une FINUL efficace et dotée des capacités voulues peut maintenir la stabilité et la sécurité dans le sud du Liban, en particulier à la lumière de l'instabilité de la situation dans la région. En ce qui concerne le partenariat entre l'Armée libanaise et la FINUL, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour exprimer sa profonde reconnaissance à tous les pays qui fournissent des contingents – un bon nombre d'entre eux sont assis à la table aujourd'hui ou présents dans la salle – et les remercier des sacrifices qu'ils consentent et de leur détermination louable à protéger les civils et à veiller au plein respect de la souveraineté du Liban.

La séance d'aujourd'hui coïncide avec la visite du Président du Conseil des ministres à Washington, qui a été précédée de visites à l'Union européenne et dans d'autres pays amis, dans le seul objectif de mettre l'accent sur les difficultés économiques, sociales et en matière de sécurité auxquelles mon pays est confronté et, surtout, de réitérer nos appels à aider le Liban dans ses efforts pour faire face à la situation des réfugiés et de leurs communautés d'accueil et pour renforcer les capacités de l'Armée libanaise dans sa lutte méritoire contre le terrorisme.

Tous ces efforts sont profondément enracinés dans la nécessité de protéger et préserver le Liban en tant que modèle pour la région : une démocratie prometteuse, un système libéral, un chef de file dans la lutte contre le terrorisme et un exemple de diversité et de coexistence dans une région ravagée par la peur et l'exclusion. Que le bien l'emporte au Moyen-Orient dans l'intérêt des peuples.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Jordanie.

Mme Bahous (Jordanie) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière avisée dont vous dirigez le Conseil de sécurité durant le mois de juillet. J'adresse également mes remerciements M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, pour son exposé très complet.

Le Conseil se réunit aujourd'hui alors que le Moyen-Orient vit des événements très graves. Certains États de la région traversent des crises profondes sans perspective de solution durable sur les plans politique et humanitaire. D'autres sont victimes de l'hydre du terrorisme, tandis que d'autres encore ne disposent pas des capacités économiques pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens alors même qu'ils ont un besoin urgent. Mais l'événement le plus important et le plus dangereux est ce qui se passe actuellement à la mosquée Al-Aqsa et sur l'esplanade des Mosquées. Les tensions et l'escalade de la violence risquent de provoquer une crise difficile à circonscrire, de creuser un peu plus le désespoir et de permettre aux extrémistes d'instrumentaliser la situation à leurs propres fins néfastes pour mettre en péril la paix et la sécurité dans toute la région.

La Jordanie met en garde contre les répercussions potentielles de ce qui se passe actuellement à Jérusalem, et qui risque de porter gravement atteinte aux perspectives de paix et d'entraîner la déstabilisation de la région. Ces événements peuvent avoir un impact dévastateur sur la région et pourraient nous plonger dans une guerre religieuse qui ouvrirait les vannes du terrorisme et donnerait aux terroristes des arguments pour exploiter les racines du conflit afin de justifier leurs pratiques criminelles aveugles, pas seulement dans la région mais aussi au-delà. Pour désamorcer ces tensions, un certain nombre de mesures doivent être prises d'urgence.

Premièrement, Israël doit respecter le statu quo historique et juridique et permettre l'accès immédiat et total des fidèles à la mosquée Al-Aqsa, sans aucune restriction. Il faut aussi mettre un terme aux actions unilatérales d'Israël pour imposer une nouvelle réalité sur le terrain, en violation des obligations juridiques internationales qui lui incombent en tant que Puissance occupante.

Deuxièmement, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités et mettre fin aux tensions en faisant respecter le statu quo historique et juridique des lieux saints et en obligeant Israël, la Puissance occupante, à se conformer à ses obligations juridiques.

Troisièmement, la communauté internationale doit unir ses efforts, y compris au sein du Conseil de sécurité, pour arrêter l'escalade de la violence et empêcher la situation d'échapper à tout contrôle. Pour

cela, il faut s'attaquer aux causes profondes qui ont mené aux tensions, à savoir les nouvelles réalités qu'Israël veut imposer sur le terrain.

Le Royaume hachémite œuvre pour apaiser les tensions, rétablir le calme et empêcher une nouvelle dégradation de la situation. Nous travaillons également pour que les lieux saints demeurent pleinement accessibles. Nous allons poursuivre nos efforts avec nos partenaires et amis, ainsi que nos efforts diplomatiques, menés sous la direction de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, qui est le gardien des lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem-Est. L'objectif est le retour au calme et de trouver une solution qui respecte le caractère sacré des lieux saints, mais au-delà nous voulons aussi trouver un moyen de garantir la paix et de créer les conditions propices à la paix et à la stabilité, sur la base de la solution des deux États.

À cet égard, je voudrais mentionner l'appel lancé par mon pays en faveur de la convocation d'une réunion ministérielle d'urgence des États arabes pour envisager les pistes d'action possibles. La Jordanie, en tant que gardien historique des lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem-Est, continuera de s'opposer à toute tentative de violer le caractère sacré de ces sites. Nous combattrons toutes les violations et tentatives visant à restreindre l'accès à la mosquée Al-Aqsa ou à l'ensemble de l'esplanade des Mosquées, y compris ses murs d'enceinte et routes d'accès, et ce, par tous les moyens juridiques et diplomatiques à notre disposition. Les événements et les crises de ces dernières années n'ont pas détourné notre attention du cœur du conflit au Moyen-Orient, à savoir le conflit israélo-palestinien, tout comme ils n'ont pas affaibli l'action que nous menons inlassablement et avec détermination pour parvenir à une solution à ce conflit. L'absence d'un règlement juste et durable de ce conflit signifie poursuite du cycle de la violence et de l'instabilité, et impossibilité de vivre dans la sécurité et la prospérité et de préparer la venue de l'avenir brillant que méritent tous les peuples de la région.

Pour ce qui est des autres évènements qui ont lieu dans la région, la Jordanie réaffirme que le règlement de la crise syrienne passe par une solution politique globale qui garantisse la paix, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Syrie. La Jordanie n'épargne aucun effort pour participer aux initiatives politiques visant à mettre fin à la violence et aux affrontements en Syrie. La Jordanie a réussi, en coopération avec les États-Unis et la Fédération de Russie, à parvenir à un accord de cessez-le-feu ouvrant la voie à la désescalade dans le sud et l'ouest de la Syrie. Il s'agit d'un pas important vers une cessation globale des combats qui ouvre la voie à l'instauration de la stabilité en Syrie et à un règlement politique qui préserve son intégrité territoriale, sa liberté, son indépendance et sa souveraineté.

Nous réaffirmons notre détermination sans faille à lutter contre le terrorisme et à éliminer les groupes terroristes et les organisations qui leurs sont affiliées, et nous réaffirmons que la région ne connaîtra ni stabilité ni sécurité tant que ces organisations qui égarent la population ne seront pas défaites. Nous rappelons que ces dernières n'ont rien à voir ni avec l'humanité, ni avec la religion, ni avec la morale.

Nous félicitons nos frères iraquiens des victoires remportées dernièrement sur le terrain, avec l'appui des forces de la coalition internationale, et de la libération de Mossoul arraché aux mains des bandes terroristes de Daech. Nous réaffirmons que nous poursuivrons notre solidarité et notre appui à l'Iraq et à son peuple ainsi qu'aux efforts visant le rétablissement de la stabilité et la reconstruction. Nous réaffirmons aussi qu'il importe d'aller de l'avant vers une réconciliation nationale sans exclusive afin de préserver la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq, pays frère, en faisant fond sur ces victoires.

Nous appuyons aussi l'action menée par la coalition arabe pour défendre la légitimité au Yémen et mettre fin à la crise sur la base de l'initiative des pays du Golfe et de ses instruments d'exécution, ainsi que des décisions issues de la Conférence du dialogue national et de la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité.

Pour terminer, il convient de réaffirmer qu'il importe que nous nous concentrions plus avant sur la question qui est au cœur des problèmes de la région, à savoir la question palestinienne. Parvenir à un règlement juste et global du conflit israélo-palestinien reviendra à régler toutes les autres crises en cours dans la région. C'est pourquoi nous devons œuvrer sérieusement à sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la question palestinienne et commencer à créer les conditions propices à la reprise des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, ainsi qu'à l'instauration d'une paix durable. Ce faisant, il importe de régler toutes les questions liées au statut final, qui touchent aux intérêts suprêmes de la Jordanie.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. Estrada Meyer (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation chinoise d'avoir convoqué cet important débat. Je remercie aussi le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, de son exposé riche en informations. Nous pensons que c'est aux Nations Unies en général – et au Conseil de sécurité en particulier – qu'il incombe au premier chef de trouver des solutions viables aux conflits complexes et prolongés qui affectent le Moyen-Orient.

Étant donné que le Conseil de sécurité s'apprête à discuter de la prorogation pour une année supplémentaire du mandat de la Mission intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), je voudrais souligner le rôle vital joué par cette dernière dans le maintien de la paix et de la stabilité dans une région vulnérable. Une composante particulièrement pertinente de la mission est le Groupe d'intervention navale, que nous avons l'honneur et la responsabilité de commander depuis six ans maintenant. Le Groupe d'intervention navale a mené des activités sécuritaires et humanitaires clefs, allant de la saisie d'armes, de munitions et de drogues illicites au sauvetage de migrants et de réfugiés en mer Méditerranée. Le Groupe d'intervention a aussi contribué au développement régional en créant un climat sûr pour le commerce maritime. Ses principales tâches – empêcher les violations de l'embargo sur les armes et former les officiers de la marine libanaise – contribuent au maintien du calme et de la stabilité dans la région et restent aussi indispensables que jamais.

L'importance continue du Groupe d'intervention navale a été confirmée dans le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) :

> « Le Groupe d'intervention navale de la FINUL a prouvé son efficacité opérationnelle dans les opérations de surveillance maritime qu'il mène à la demande du Gouvernement libanais. (…) Ces opérations sont un important moyen de dissuasion contre l'entrée illégale d'armes ou de matériel connexe. Les contacts quotidiens et les manœuvres avec la marine libanaise ont contribué au développement de celle–ci ». (*S/2017/591, par. 70*)

Il est impératif de faire en sorte que la FINUL et le Groupe d'intervention navale continuent de jouir du ferme appui du Conseil de sécurité, ainsi que d'être dotés des ressources appropriées pour exécuter leur mandat. Cela sera particulièrement important dans le contexte de l'examen des propositions issues de l'examen stratégique mené par le Secrétariat cette année même.

Pour en venir à la question palestinienne, un jalon hautement symbolique a été atteint le mois dernier : le cinquantième anniversaire de l'occupation en cours de Jérusalem-Est, de Gaza et de la Cisjordanie. Lors du récent Forum des Nations Unies marquant la cinquantième année de l'occupation, le Brésil a déploré vivement le fait que le droit des Palestiniens à un État souverain et indépendant n'ait pas encore été exercé – près de 70 ans après l'adoption de la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale et 50 ans après celle de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

La récente crise de l'électricité à Gaza constitue un autre rappel des graves conséquences sociales, économiques et humanitaires de l'occupation. Le Brésil a toujours souligné que la solution des deux États est la seule solution juste et acceptable du conflit, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte en paix et en sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues et mutuellement convenues. Comme le Secrétaire général l'a souligné,

> « le règlement du conflit israélo-palestinien éliminera un moteur de l'extrémisme violent et du terrorisme au Moyen-Orient et ouvrira la voie à la coopération, à la sécurité, à la prospérité et aux droits de l'homme pour tous ». (*SG/SM/18595-GA/PAL/1389*)

Nous sommes vivement préoccupés par les récents incidents de violence à Jérusalem-Est. Nous déplorons toutes les vies perdues et appelons les parties à réduire les tensions et à éviter une autre escalade.

Les derniers développements concernant la crise en Syrie continuent d'exiger l'attention du Conseil de sécurité. Il est essentiel que la dimension politique des négociations en Syrie – le processus de Genève – et les initiatives de sécurité prises dans le cadre du processus d'Astana continuent d'aller de pair. Le renforcement du régime de cessez-le-feu est un aspect fondamental des efforts internationaux visant à trouver un règlement politique du conflit, conformément à la résolution 2254 (2015), notamment la détermination de préserver l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale de la Syrie et sa neutralité religieuse. À cet égard, nous avons pris note avec intérêt du mémorandum créant quatre zones de désescalade en République arabe syrienne, signé en mai dernier, ainsi que de l'annonce dernièrement par la Russie, les États-Unis et la Jordanie

de mesures destinées à stabiliser certaines de ces régions. Ces mesures de sécurité créent une dynamique positive et rendent encore plus indispensables des progrès sur le volet politique. Nous devons garantir que les zones de désescalade constituent aussi un pas vers la paix et l'atténuation de la gravité de la situation humanitaire.

Le Brésil réitère sa profonde préoccupation face aux allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie. Nous soulignons la nécessité d'une enquête complète, impartiale et exhaustive sur tous les incidents signalés, tels que ceux qui se sont produits à Khan Cheïkhoun et Oum-Haouch. Il faut également effectuer une visite de tous les sites pertinents.

Enfin, en ce qui concerne l'Iraq, le Brésil a félicité le Gouvernement du Premier Ministre Haider Al Abadi et le peuple iraquien de la libération de Mossoul, annoncée le 10 juillet. Il s'agit là d'une étape importante dans la lutte contre le terrorisme international, ainsi que d'une avancée décisive vers la consolidation de la sécurité, de la stabilité et de l'intégrité territoriale du pays. De nombreux défis restent à relever pour assurer le retour des personnes déplacées dans la sécurité et la dignité et étendre l'autorité de l'État et l'état de droit aux zones libérées. Nous espérons que cette victoire importante sera suivie d'un processus de reconstruction, de relèvement économique et de réconciliation nationale en Iraq couronné du succès.

Le Président (*parle en chinois*) : Il reste un certain nombre d'orateurs sur ma liste pour cette séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil de sécurité, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 10.